

## Autour de *Cinna* : sources et commentaires



### SOURCES

Dion Cassius, *Histoire romaine*, livre LII (événements des années 29 et 28 av. JC), trad. Didot, 1850

#### 1. Comment César eut la pensée de déposer le pouvoir monarchique [LII, 1-40]

1. Telles furent, sous la royauté, sous la république et sous les pouvoirs qui vinrent ensuite, durant un espace de sept cent vingt-cinq ans, les choses que les Romains firent ou éprouvèrent. A partir de cette époque, ils commencèrent à être de nouveau soumis à un gouvernement véritablement monarchique, bien que **César eût eu le projet de déposer les armes et de remettre l'administration des affaires au sénat et au peuple, projet dont il délibéra même avec Agrippa et Mécène, les confidents de tous ses secrets. Agrippa, le premier, lui parla en ces termes :**

2. « Ne sois pas surpris, César, que j'entreprenne de te détourner de la monarchie, malgré les nombreux avantages dont je pourrais jouir si tu la possédais. Utile pour toi, elle serait l'objet de tous mes vœux ; mais, comme elle n'offre rien de pareil, ni à ceux qui ont l'autorité absolue, ni à leurs amis ; que les uns, sans exciter l'envie, sans courir de dangers, recueillent tous les biens qu'ils veulent, tandis que les autres sont en butte à l'envie et aux dangers ; ici, pas plus que dans les autres circonstances, je n'ai cru devoir songer à mon intérêt particulier, mais au tien et à celui de l'État. Examinons avec calme tout ce qui est inhérent à la monarchie, et le parti auquel nous amènera le raisonnement, adoptons-le. Personne ne dira que nous devions, n'importe de quelle manière, nous en emparer, lors même qu'elle ne nous serait pas utile. Agir autrement donnerait lieu de croire ou que nous sommes au-dessous de nos succès, et que la réussite nous a dérangé l'esprit, ou bien que nous nous sommes, dans notre désir, depuis longtemps conçu, de ce pouvoir, servis de ton père et de notre piété envers lui comme d'un prétexte, et que nous avons mis en avant le peuple et le sénat, non pour les délivrer de ceux qui tramaient leur perte, mais pour nous les asservir. L'un et l'autre est

coupable. Qui, en effet, ne serait indigné de nous voir dire une chose, et de s'apercevoir que nous en avons une autre dans la pensée ? Comment la haine pour nous ne serait-elle pas aujourd'hui plus grande que si, dès le principe, nous eussions immédiatement montré notre désir à nu et marché ouvertement à la monarchie ? Oser un acte de violence est en quelque sorte, suivant la croyance générale, le propre de la nature de l'homme, lors même qu'il semble être le résultat de l'ambition : quiconque l'emporte en quelque chose croit mériter d'avoir plus que son inférieur, et, s'il réussit, on l'attribue à la force de son âme ; s'il échoue, on le rejette sur l'inconstance de la divinité. Mais celui qui accomplit quelque acte de ce genre par surprise ou perfidie est d'abord regardé comme trompeur, astucieux, d'habitudes et de mœurs perverses (tu ne permettrais, je le sais bien, à personne de le dire ou de le penser de toi, lors même que tu devrais, à ce prix, commander à l'univers) ; ensuite, quand il réussit, il passe pour avoir recherché un injuste intérêt ; quand il échoue, pour avoir éprouvé un juste malheur.

3. « La chose étant ainsi, on ne nous adresserait pas de moins vifs reproches, si, bien que n'ayant eu d'abord aucune pensée de cette nature, nous allions maintenant désirer un tel pouvoir. Car, se laisser vaincre par les circonstances présentes, ne pas se retenir soi-même, ne pas user sagement des dons de la fortune, est bien pire que de faire tort à quelqu'un à la suite de mauvais succès : dans un cas, on est souvent forcé par les malheurs mêmes, et pour les besoins de sa cause, de se rendre coupable malgré soi ; dans l'autre cas, c'est volontairement et contrairement à son intérêt qu'on cesse d'être maître de soi-même. Ceux qui n'ont dans l'âme aucune simplicité, qui ne peuvent user avec modération des biens qui leur sont accordés, comment attendre d'eux qu'ils commandent sagement aux autres ou qu'ils tiennent une conduite droite dans le malheur ? Puis donc que nous n'avons rien éprouvé de tout cela, et que, loin de désirer rien faire inconsidérément, nous délibérons afin de choisir le parti qui nous aura semblé le meilleur, procédons à sa discussion. Je parlerai librement, surtout parce qu'il me serait impossible de m'exprimer autrement, et parce que, je le sais, tu n'aimes pas à entendre des mensonges accompagnés de flatteries.

4. «L'égalité de droits est un mot de bon augure, et son œuvre est une œuvre de justice. Comment, en effet, quand on a reçu du sort la même nature, quand on est de la même race, quand on a été élevé dans les mêmes coutumes et instruit suivant des lois semblables, quand on met en commun à la disposition de la patrie et son corps et son âme, ne serait-il pas juste de partager aussi tout le reste en commun ? Comment ne serait-ce pas chose excellente qu'il n'y ait en rien de préférence que pour le mérite ? **L'égalité de naissance demande l'égalité de conditions ; elle se réjouit lorsqu'elle l'obtient, elle s'afflige quand elle en est privée.** De plus, tout être humain, attendu qu'il est issu des dieux et qu'il doit retourner vers les dieux, porte en haut ses regards ; il ne veut pas être toujours commandé par le même chef, et ne supporte pas de participer aux fatigues, aux dangers et aux dépenses sans prendre part aux avantages : loin de là, s'il est forcé de subir quelque chose de pareil, il déteste cette violence, et, quand il en peut saisir l'occasion, il se venge de ce qu'il déteste. **Tous se croient dignes de commander, et, pour ce motif, ils souffrent qu'on les commande à leur tour ; ils ne veulent pas être opprimés, et, pour cette raison, ils ne sont pas eux-mêmes forcés d'opprimer les autres.** Ils aiment à être honorés par leurs égaux, et approuvent les punitions infligées en vertu des lois. Quand ils sont ainsi gouvernés, **ils considèrent comme communs les biens et les adversités ; ils ne désirent voir arriver de mal à aucun de leurs concitoyens,** et unissent avec eux leurs prières pour demander aux dieux des prospérités pour tous. Si quelqu'un a quelque talent, il est disposé à le produire et empressé de l'exercer ; il prend plaisir à en faire montre ; s'il en voit dans un autre, il le pousse de bon gré ; il est plein de zèle pour le grandir, et lui décerne les honneurs les plus éclatants. Que si quelqu'un fait un acte mauvais, chacun le hait ; s'il tombe dans le malheur, chacun prend compassion de lui, tenant pour communs à la cité tout entière le châtement et la honte qui en résultent.

5. «**Voilà pour un gouvernement républicain ; dans les tyrannies, c'est le contraire qui arrive.** Qu'est-il besoin d'allonger mon discours par l'énumération de leurs nombreux inconvénients ? Le principal, c'est que personne ne veut paraître rien savoir, posséder aucun bien, parce que ces avantages, la plupart du temps, attirent l'inimitié de quiconque a le pouvoir, et que **chacun, réglant sa conduite sur les mœurs du maître, court après toute faveur dont il espère, s'il l'obtient du prince, tirer sans danger quelque profit. Aussi la plupart n'ont-ils de zèle que pour leurs intérêts personnels, et haïssent-ils tous les autres,** dont ils regardent la réussite comme une affliction domestique et les malheurs comme un gain particulier. Les choses étant ainsi, je ne vois pas ce qui pourrait te pousser raisonnablement au désir de commander seul. Car, outre que ce gouvernement serait odieux aux peuples, il aurait pour toi-même des inconvénients beaucoup plus nombreux encore. Ne vois-tu pas combien notre ville et ses affaires sont encore pleines de confusion ? **Il est difficile que la foule des Romains, après avoir vécu tant d'années au sein**

**de la liberté, y renonce aujourd'hui** ; il est difficile que les peuples nos alliés ou nos sujets, dont les uns possèdent depuis longtemps un gouvernement populaire, et les autres ont été affranchis par nous-mêmes, soient de nouveau remis en servitude, lorsque nous avons autour de nous tant d'ennemis menaçants.

6. « Pour commencer par le premier motif, par celui qui est le moins important, il te faudra nécessairement chercher de tout côté de grandes ressources d'argent, car il est impossible que les revenus actuellement existants suffisent aux autres services et à la nourriture des soldats. Cela existe sans doute aussi dans les gouvernements populaires, car il est impossible qu'un Etat se maintienne sans rien dépenser. Oui, mais dans ces États, beaucoup de citoyens payent volontairement de fortes sommes, s'en faisant un point d'honneur et recevant en retour les charges qu'ils ont méritées : si une contribution de la part de tous les citoyens devient nécessaire, comme ils obéissent à leur propre mouvement et ne la payent que pour leurs propres intérêts, ils la supportent sans peine. Sous un gouvernement monarchique, au contraire, tout le monde croit que le chef, de même qu'il doit être plus riche que les autres, doit seul supporter la dépense, attendu que l'on est disposé à examiner scrupuleusement ses revenus, sans tenir pareil compte de ses frais ; d'ailleurs les particuliers ne donnent rien avec plaisir ni volontairement, et ce n'est pas de leur plein gré qu'ils acquittent l'impôt commun. Personne, en effet, n'y saurait consentir, puisque même on aurait peine à avouer qu'on est riche, et il n'est pas non plus dans l'intérêt de celui qui a le pouvoir que la chose se fasse ; car un homme de ce caractère, acquérant aussitôt parmi la foule la réputation de bon citoyen, s'en enflerait et serait porté aux révolutions. Une autre chose encore, qui est pour la multitude un pesant fardeau, c'est qu'elle supporte la peine et que d'autres en recueillent les profits. Dans un gouvernement populaire, ceux qui servent dans les armées sont, pour la plupart, ceux qui payent des contributions en argent, lesquelles font en quelque sorte retour à eux. Dans les monarchies, au contraire, autres sont, la plupart du temps, ceux qui cultivent la terre, qui exercent un métier, qui s'adonnent à la marine, qui occupent les emplois civils, tous gens sur lesquels surtout se prélèvent les contributions ; autres ceux qui portent les armes et touchent pour cela un salaire.

7. «Voilà donc une des choses de nature à te susciter des embarras ; en voici une autre. Il faut de toutes les façons que les malfaiteurs soient châtiés ; ni les avertissements, ni les exemples, ne rendent sages la plupart des hommes, et il est de toute nécessité de les punir par l'infamie, par l'exil et par la mort, ainsi qu'il arrive ordinairement dans un empire si étendu, au milieu d'une si grande multitude d'habitants, et surtout dans un changement de gouvernement. Si tu établis d'autres citoyens que toi pour les juger, ils s'empresseront d'absoudre les criminels, et principalement ceux que tu regarderas comme tes ennemis ; car les juges se donnent un simulacre d'indépendance, lorsqu'ils agissent contre les intentions de celui qui a l'autorité : si quelques criminels sont condamnés, la sentence rendue contre eux passera pour l'avoir été frauduleusement, à ton instigation. Si, d'un autre côté, tu juges toi-même, tu seras forcé, chose malheureuse, de punir plusieurs de ceux qui te sont égaux en dignité, et, de toutes les façons, tu sembleras sévir contre eux par colère plus que par justice ; car ceux qui sont en position de faire violence, personne ne croit qu'ils suivent la justice dans les jugements ; tous s'imaginent qu'ils interposent, par honte, au-devant de la vérité, un simulacre et une ombre de gouvernement, pour pouvoir, sous le nom d'un tribunal établi d'après les lois, contenter leur désir. Voilà comment les choses se passent dans les monarchies. Dans les gouvernements populaires, si quelqu'un est accusé comme particulier, c'est une cause particulière qu'il défend devant des juges qui sont ses égaux ; s'il est accusé au nom de l'Etat, ceux qui siègent pour le juger sont ceux de ses pareils que le sort a désignés : de façon que les citoyens supportent plus aisément les résultats de la décision, convaincus qu'ils ne subissent aucun arrêt de la force ni de la faveur.

8. « Même en dehors de ceux qui se rendent coupables de quelque délit, il y a beaucoup de citoyens, fiers, les uns de leur naissance, les autres de leur richesse, ceux-là de quelque autre avantage, hommes d'ailleurs honorables, mais naturellement opposés au principe monarchique. On ne saurait, ni, en les laissant s'élever, vivre en sûreté ; ni, en essayant de les en empêcher, agir avec justice. Comment en useras-tu avec eux ? Comment les gagneras-tu ? **Enlever le prestige de leur noblesse, diminuer leurs richesses, abaisser leur fierté, c'est le moyen de n'obtenir aucune bienveillance de ceux à qui tu commandes.** Comment, en effet, en obtenir, s'il n'est permis à personne ni d'avoir une origine illustre, ni de s'enrichir par des moyens justes, ni d'être fort, brave ou intelligent ? Et cependant, si tu laisses ces qualités se développer séparément, tu ne les régleras qu'avec peine. En effet, si tu suffisais toi-même à exécuter bien et en temps opportun les travaux civils et militaires, et que, pour aucun d'eux, tu n'eusses besoin d'aucun aide, je te tiendrais un autre langage ; mais il est de toute nécessité que tu aies beaucoup de gens pour te seconder, attendu la grandeur de cette portion de l'univers à laquelle tu commandes, et il convient qu'ils soient tous braves et intelligents. Si donc tu confies à de tels hommes les légions et les charges, tu seras en danger d'être renversé, toi et ton

gouvernement ; car il n'est pas possible qu'un homme de mérite naisse sans élévation dans les sentiments, ni qu'il puise une grande élévation de sentiments dans une éducation servile ; il n'est pas possible, non plus, que, rempli de sentiments élevés, il ne désire pas la liberté, et qu'il ne haïsse pas tout pouvoir despotique. Si tu ne confies rien à ces hommes-là, et que tu mettes à la tête des affaires des hommes sans valeur et les premiers venus, tu ne tarderas pas à irriter contre toi les autres par cette méfiance ; tu ne tarderas pas à échouer dans les plus grandes entreprises, Car que pourrait faire de bien un homme sans instruction et sans naissance ? Quel ennemi ne le mépriserait ? Qui, même parmi les soldats, ne refuserait d'être commandé par un tel chef ? Les maux qui en sont la suite naturelle, il n'est nul besoin que je te les expose, tu les connais suffisamment ; mais il est une chose que je suis obligé de dire, c'est qu'un tel homme, s'il ne faisait rien de ce qu'il faut, te causerait beaucoup plus de tort que les ennemis ; et que, s'il faisait quelque chose d'utile, il te deviendrait bientôt lui-même redoutable, l'esprit égaré par le manque d'instruction.

9. « Dans un gouvernement populaire, un pareil inconvénient n'a pas lieu ; au contraire, plus grand est le nombre des citoyens riches et braves, plus les citoyens eux-mêmes conçoivent d'émulation et assurent la grandeur de l'Etat. L'Etat s'en sert et s'en applaudit, excepté lorsque quelqu'un aspire à la tyrannie ; celui-là, on le punit sévèrement. La vérité de mes paroles et la supériorité du gouvernement populaire sur la monarchie sont prouvés par l'histoire de la Grèce : tant qu'ils eurent cette dernière forme de gouvernement, les Grecs n'accomplirent aucune grande action ; mais, quand ils eurent commencé à vivre sous l'autre régime, ils acquirent une renommée incomparable. Ce qui le montre aussi, ce sont les annales des autres peuples : ceux qui sont aujourd'hui encore soumis à des tyrans sont toujours esclaves, et toujours dressent des embûches à leurs chefs ; tandis que ceux chez qui les dignités durent un an ou même un temps plus long, continuent à jouir de la liberté et de l'indépendance. Mais qu'avons-nous besoin de nous réduire à des exemples étrangers, quand nous en avons dans notre propre patrie ? Nous-mêmes, Romains, qui avons d'abord un gouvernement différent, nous avons, dans la suite, après de nombreuses calamités, désiré la liberté, et, l'ayant conquise, nous sommes arrivés à cette hauteur sans autre force que les avantages d'un gouvernement populaire, où les mesures étaient proposées par le sénat, ratifiées par le peuple, où l'on recherchait avec empressement le service militaire, et où l'on ambitionnait le commandement. Rien de tout cela n'aurait pu se produire sous le règne de la tyrannie. Aussi les anciens Romains eurent-ils pour elle une haine si grande qu'ils ont déclaré exécration cette forme de gouvernement. »

10. « En dehors de ces considérations, s'il me faut parler de tes intérêts personnels, comment supporteras-tu d'administrer jour et nuit tant de choses ? Comment y suffiras-tu, avec une faible santé ? Duquel des biens de l'homme pourras-tu jouir ? Et comment, si tu es privé de ces biens, pourras-tu être heureux ? Où trouveras-tu une joie véritable ? A quel moment seras-tu exempt de chagrins violents ? Il faut absolument, quand on possède un si grand empire, penser beaucoup et craindre beaucoup ; jouir peu des plaisirs, entendre, voir, faire, souffrir partout et toujours les choses les plus pénibles. C'est pour cela, j'imagine, que des Grecs et des barbares aussi n'ont pas accepté des royautes qu'on leur offrait. Dans cette prévision, réfléchis avant de t'engager sur cette voie : il est difficile, ou plutôt il est impossible, lorsqu'une fois on a mal plongé, de sortir du flot. Ne te laisse abuser ni par la grandeur de l'autorité, ni par l'abondance de l'argent, ni par le nombre des gardes, ni par la foule des courtisans. Ceux qui peuvent beaucoup ont beaucoup de soucis ; ceux qui ont de grandes possessions sont obligés à de grandes dépenses ; si l'on réunit une multitude d'hommes armés, c'est uniquement en vue de la multitude de ceux qui conspirent ; quant aux flatteurs, ils perdraient un homme plutôt qu'ils ne le sauveraient. C'est pour ces motifs que jamais homme sensé ne désirera la puissance absolue.

11. « Si, parce que, dans cette position, on peut enrichir et sauver quelques-uns, faire aussi d'autres bons offices, et aussi, par Jupiter ! Parce qu'on a la facilité d'outrager et de maltraiter qui l'on veut, on croit que la tyrannie mérite d'être recherchée, on se trompe du tout au tout. Combien l'insolence et les mauvais traitements sont choses honteuses, dangereuses, détestées et des dieux et des hommes, je n'ai nul besoin de te le dire ; car ce n'est pas là ton caractère, et ce n'est pas pour ces motifs que tu prendrais le pouvoir monarchique. Je préfère te dire non tout ce qu'exécuterait un homme qui ne saurait pas gouverner, mais tout ce que les hommes qui en usent le mieux sont dans la nécessité de faire et de souffrir. L'autre considération, celle de pouvoir répandre d'innombrables bienfaits, est un avantage, sans doute, qui vaut la peine d'être recherché : mais si, quand il se rencontre dans un particulier, il est beau, noble, magnifique et sans danger ; chez un souverain, d'abord, il ne compense pas assez les autres inconvénients pour que ces avantages décident personne à accepter ces inconvénients à cause de ces avantages, surtout quand il doit donner aux autres le profit, et lui-même en avoir les désagréments.

12. « Ensuite, la chose n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine. Personne, en effet, ne saurait suffire à toutes les sollicitations. Tous ceux qui se croient dignes d'obtenir quelque bienfait du monarque, lors même qu'on ne leur doit dans le moment le prix d'aucun service, sont hommes : or, il est naturel que chacun se plaise à soi-même et veuille recevoir quelque faveur de celui qui peut donner, et tout ce qui se peut donner (je veux dire les honneurs et les charges, parfois même l'argent) se trouve être dans des proportions bien faibles pour une si grande multitude de solliciteurs. La chose étant ainsi, il recueille l'inimitié de ceux qui n'obtiennent pas ce qu'ils demandent, sans gagner l'amitié de ceux qui réussissent. Les uns, en effet, comme s'ils ne recevaient rien qui ne leur soit dû, ne se croient pas obligés à beaucoup de reconnaissance envers le bienfaiteur, attendu qu'ils n'ont trouvé rien qui dépassât leur attente, et que, de plus, ils se font scrupule de remercier, pour ne point paraître indignes d'un traitement honorable ; les autres, frustrés dans leurs espérances, s'affligent doublement : d'une part, ils ont été privés d'un bien qui leur appartenait (tout le monde croit déjà posséder ce qu'il désire), d'une autre part, ce serait se reconnaître soi-même coupable de quelque faute, si l'on supportait avec indifférence cette déception. Il est bien évident que celui qui distribue équitablement de telles faveurs examine avant tout le mérite de chacun ; qu'il accorde des honneurs aux uns et néglige les autres ; en sorte que sa sentence donne aux premiers une fierté, et aux autres une indignation qu'approuve leur conscience. Que quelqu'un veuille, pour s'en garder, répandre irrégulièrement des dons, il se trompera du tout : les méchants, en effet, si, contre l'équité, on leur accorde des honneurs, n'en deviendront que pires, qu'on semble les louer comme vertueux ou les ménager comme redoutables ; les gens de bien, n'obtenant rien de plus que les méchants et mis sur la même ligne, seront plus affligés de cette égalité que réjouis d'être eux-mêmes jugés dignes de quelque distinction ; par suite, ils renonceront à la pratique du bien pour se jeter dans la voie du mal. Ainsi, ces honneurs mêmes, en les donnant, on n'en recueille aucun bien, et ceux qui les reçoivent n'en deviennent que plus pervers ; de telle sorte que cet avantage, qui plairait surtout à quelques-uns dans les monarchies, tu aurais la plus grande peine à en tirer parti. »

13. « **Songe donc à ces considérations** et aux autres que je te soumettais il n'y a qu'un instant, afin de les peser dans ton esprit, pendant qu'il en est temps encore, **et rends au peuple les armes, les provinces, les charges et les finances. Si tu le fais volontairement, dès à présent, tu seras le plus illustre et le plus en sûreté de tous les hommes ; mais si tu attends d'y être amené par la force, peut-être éprouveras-tu quelque malheur, accompagné d'une réputation fâcheuse.** La preuve, c'est **Marius, Sylla, Metellus, Pompée**, qui, devenus maîtres des affaires, ne voulurent pas d'abord dominer, et n'éprouvèrent, grâce à cela, aucun malheur ; c'est **Cinna, Carbon, le second Marius, Sertorius** ; c'est **Pompée lui-même**, qui, dans la suite, pour avoir désiré la domination, ont péri misérablement. Il est difficile, en effet, que cette ville, régie pendant tant d'années par un gouvernement républicain, et qui commande à tant d'hommes, consente à se faire esclave. Tu as appris par l'histoire que **Camille** a été banni pour s'être servi de chevaux blancs à son triomphe ; tu sais aussi que **Scipion** fut renversé, condamné pour certains actes qui tendaient à l'élever au-dessus de ses concitoyens ; souviens-toi encore de quelle manière on s'est conduit à l'égard de ton père, soupçonné d'aspirer à la royauté. Et pourtant, il n'y eut jamais d'hommes supérieurs à ceux-là. Mon avis, néanmoins, n'est pas que tu quittes sans précaution l'autorité, mais bien que tu t'occupes auparavant de tout ce qui est utile à l'État, et que tu fasses, par des décrets et par des lois, les règlements convenables, à l'exemple de **Sylla** : si la plupart ont été abolis dans la suite, la plupart et les plus importants subsistent encore. Ne dis pas que, même ainsi, il y aura des séditions ; je te répèterais qu'on supporterait bien moins encore un gouvernement monarchique. Car, si nous considérons tout ce qui peut arriver, il serait insensé à nous de redouter les dissensions produites par le gouvernement républicain plus que les tyrannies qui naissent du gouvernement monarchique. Mon intention n'a pas été de parler des malheurs qu'elles engendrent ; je n'ai pas voulu entrer dans le détail d'une chose qui offre une prise si facile à la critique, mais seulement te montrer qu'elle est, de sa nature, telle que même les gens de bien - - -

14. « **[Discours de Mécène]** - - ils ne peuvent, non plus, par la liberté de leur parole, persuader ceux qui ne leur sont pas semblables ; et, dans les affaires, ils ne réussissent pas, parce qu'ils ne sont pas du même avis qu'eux. C'est pourquoi, si tu prends quelque intérêt à ta patrie, pour laquelle tu as soutenu tant de guerres, pour laquelle tu aurais volontiers donné ta vie, réforme, améliore sa constitution. Le droit de faire et de dire sans détour tout ce qu'on pense, considéré chez les gens sensés, est une cause de bonheur pour tous ; considéré chez les insensés, il est une cause de malheur : aussi, donner le pouvoir à ceux-ci, c'est présenter une épée à un enfant qui a perdu la raison ; le donner à ceux-là, c'est sauver, avec l'État, eux et le reste des citoyens, quand bien même ils ne le voudraient pas. Je suis donc d'avis que, sans t'arrêter à des mots spécieux, tu ne te laisses pas abuser, mais qu'au contraire, considérant les résultats, tu mettes un terme à l'audace de la multitude et te réserves à toi-même et aux autres citoyens d'élite l'administration des affaires, afin d'avoir, au

sénat les hommes les plus sensés ; dans les charges, les hommes les plus capables de commander les armées ; dans les armées et parmi les mercenaires, les hommes les plus vigoureux et les plus pauvres. De cette façon, chacun accomplissant avec zèle les fonctions qui lui incombent et rendant de bon gré les services qu'il attend des autres, ne s'apercevra pas de son infériorité dans les choses qui lui font défaut, et conquerra la vraie république, la sûre liberté. Car cette liberté de la foule est le pire esclavage pour les honnêtes gens, et amène la perte commune des deux partis ; tandis que l'autre liberté, accordant partout la préférence au parti le plus sage, et donnant à tous équitablement selon leur mérite, fait pareillement le bonheur de tous ceux qui suivent son régime. »

**15.** « Garde-toi de penser que je te conseille de te faire tyran par l'asservissement du peuple et du sénat. Jamais je n'oserais le dire, jamais tu n'oserais le faire. Mais il sera honorable et utile pour toi et pour l'État de régler par des lois, de concert avec l'élite des citoyens, tout ce qui touche à l'intérêt général, sans que personne dans la foule vous contredise ou vous fasse opposition ; les guerres seront réglées suivant vos délibérations, tous exécutant sur-le-champ l'ordre qu'ils auront reçu ; le choix des magistrats vous appartiendra, vous déterminerez les récompenses et les châtements, afin que toute résolution arrêtée par toi et par tes pairs devienne aussitôt loi, et que les ennemis soient combattus en secret et en temps opportun ; que ceux qui aspirent aux honneurs doivent leur élévation à leur mérite, et non au sort ou à la brigue ; que les bons soient récompensés sans exciter l'envie, les méchants châtiés sans exciter de sédition. Les affaires seront bien administrées, quand elles ne seront ni portées à la connaissance de tous, ni soumises aux délibérations du peuple, ni livrées à la brigue des partis, ni assujetties aux caprices de l'ambition ; nous jouirons alors agréablement des biens que nous possédons, sans être exposés à des guerres dangereuses ni à des séditions impies. Ce sont là, en effet, les inconvénients de toute démocratie, attendu que les citoyens puissants, prétendant au premier rang et salariant les citoyens plus faibles, bouleversent tout, maux qui se sont produits chez nous en grand nombre et qu'il n'y a pas d'autre moyen de faire cesser. La preuve, c'est que depuis si longtemps nous sommes en proie aux guerres et aux séditions. La cause, c'est la multitude de la population et l'importance de nos affaires : divisés par races et par caractères de toute sorte, les hommes ont des tendances et des désirs divers, et l'on est allé si avant dans cette voie, qu'il est difficile de mettre ordre au mal.

**16.** « Les faits sont là pour attester la vérité de mes paroles. Tant que nous n'avons pas été nombreux et que nous n'avons différé de nos voisins en rien d'important, nous avons joui d'un bon gouvernement, nous avons soumis l'Italie presque entière ; depuis que nous en sommes sortis et que nous avons traversé de nombreux continents, de nombreuses îles, rempli toute la terre et toute la mer de notre nom et de notre puissance, nous n'avons plus profité d'aucun avantage : loin de là, nous avons été, dans notre patrie d'abord, dans l'intérieur même de nos murailles, en proie aux séditions ; ensuite, cette maladie s'est répandue jusque dans les armées. Aussi notre ville ressemble-t-elle à un grand vaisseau de transport qui, plein d'une foule de toute sorte, privé de pilote, emporté depuis plusieurs générations par une violente tempête, est ballotté et poussé çà et là comme dépourvu de lest. Ne souffre donc pas que ce vaisseau soit encore battu par les orages (tu vois comme il fait eau) ; ne le laisse pas se briser contre un écueil (il est délabré et ne pourra résister plus longtemps) ; mais, puisque les dieux, dans leur pitié pour notre patrie, t'ont établi pour la diriger et la gouverner, ne la trahis pas, afin que si, grâce à toi, elle a un peu respiré, elle puisse continuer à vivre tranquille.

**17.** « La justesse de mes conseils, lorsque je prétends que le peuple doit être soumis à un chef unique, tu en es, je pense, depuis longtemps convaincu. Puisqu'il en est ainsi, hâte-toi d'accepter résolument la souveraineté, ou plutôt ne la dépose pas ; car l'objet de notre délibération n'est pas de savoir comment nous nous emparerons de quelque chose, mais comment nous ne périrons pas et comment nous ne serons plus exposés au danger. Qui, en effet, t'épargnera, si tu remets les affaires au peuple, et que tu les confies à un autre, lorsqu'il y a tant de gens qui ont été offensés par toi, et que tous, pour ainsi dire, aspireront à la monarchie ? Aucun d'eux ne voudra, en raison de ce que tu as fait, ni te défendre, ni laisser vivre en toi un adversaire. La preuve, c'est que, sorti du pouvoir, Pompée fut en butte au mépris et aux conjurations, et que, n'ayant pu le recouvrer ensuite, il fut tué ; c'est que César, ton père, ayant voulu faire la même chose, a péri avant le temps. Marius et Sylla eussent certainement éprouvé le même sort, s'ils ne l'avaient devancé par leur trépas. Quant à Sylla, au rapport de quelques historiens, par crainte de ce malheur, il a prévenu ses adversaires et s'est tué lui-même. Au moins est-il vrai que plusieurs de ses règlements commencèrent à être abolis dès son vivant. Ainsi, attends-toi à voir naître plus d'un Lepidus, plus d'un Sertorius, plus d'un Brutus, plus d'un Cassius.

18. « Puisses-tu, en considérant ces choses et en calculant toutes les autres circonstances, n'abandonner ni toi-même ni la patrie, par crainte de passer aux yeux de quelques-uns pour un ambitieux. D'abord, en supposant que quelqu'un ait de toi ce soupçon, c'est un désir qui ne sort pas des habitudes de l'homme, et il est beau d'en courir la chance. Qui ignore, d'ailleurs, la nécessité qui t'y a poussé ? Si donc il y a matière à un blâme, il est juste d'en accuser les meurtriers de ton père ; s'ils ne l'avaient pas tué si injustement et si déplorablement, tu n'aurais pas pris les armes contre eux, tu n'aurais pas levé des légions, tu ne te serais pas ligué avec Antoine et Lepidus, et tu ne les aurais pas combattus à leur tour. Personne n'ignore les raisons et la justice de ta conduite dans toutes ces circonstances ; si donc il y a eu des crimes commis, il ne nous est plus possible d'y porter remède en sûreté. De telle sorte que nous devons, dans notre propre intérêt et dans celui de l'État, obéir à la fortune qui te donne la monarchie. Nous devons même lui avoir une grande reconnaissance, et de ce qu'elle nous a délivrés des malheurs des guerres civiles, et de ce qu'elle a mis l'empire entre tes mains, afin qu'en y apportant les soins convenables, tu fasses voir à tous les hommes que les troubles et les actions mauvaises sont le fait des autres, mais que toi tu es bon. Ne va pas être effrayé de la grandeur du pouvoir. Plus il est étendu, plus il offre de moyens de conservation, et il est bien plus facile de garder que de conquérir : pour s'approprier ce qui n'est pas à soi, il faut des travaux et des dangers ; pour conserver ce qu'on possède, il suffit d'un peu de soin. Ne crains pas, non plus, de ne pas vivre en sûreté au sein de cette puissance, ou de ne pas jouir de tous les biens dont jouissent les hommes, si tu consens à gouverner suivant mes conseils. Ne t'imagines pas, non plus, que mon discours s'écarte du sujet de la présente délibération, si je te parle un peu longuement : ce n'est point pour le plaisir de parler que je le fais, c'est afin que tu comprennes clairement que, pour un homme sensé, il est possible, il est facile de commander avec honneur et sans danger. »

[...] 34. Tout ce que tu veux qui soit dit et fait par ceux qui sont sous ton commandement, dis-le et fais-le toi-même. Tu réussiras, en les instruisant ainsi, mieux qu'en cherchant à les enchaîner par la contrainte des lois : la première manière inspire l'émulation, l'autre, la crainte ; et on imite plus facilement le bien que l'on voit pratiquer, qu'on ne se garde du mal simplement défendu en paroles. Fais tout exactement sans aucune indulgence pour toi-même, bien convaincu que tous connaîtront sur-le-champ et ce que tu auras dit et ce que tu auras fait. Tu vivras, en effet, sur une sorte de théâtre qui sera l'univers tout entier, et il ne te sera pas possible de cacher la moindre faute : jamais tu ne seras seul, car tu auras toujours de nombreux témoins de tes actions, et tout le monde aime à s'enquérir de ce que font les chefs ; de sorte que, si une fois on apprend qu'autres sont tes paroles, autres tes actions, au lieu de craindre tes menaces, on se réglera sur tes œuvres. Surveille les mœurs des citoyens, sans cependant les examiner d'une manière importune ; juge tous les cas qui seront portés par d'autres devant toi ; quant à ceux pour lesquels il ne se présente aucun accusateur, fais semblant de ne pas t'en apercevoir, hormis les délits contre l'intérêt public. Ceux-là doivent, lors même que personne ne les dénoncerait, être l'objet d'une surveillance convenable. Quant aux affaires privées, sache-les, afin de ne pas être exposé un jour à commettre des fautes en employant un ministre qui ne serait pas convenable ; néanmoins n'en divulgue rien. Il y a, en effet, mainte chose contraire aux lois que la nature pousse bien des hommes à commettre ; les poursuivre avec rigueur serait t'exposer à ne laisser qu'une ou deux personnes à l'abri de la punition ; tandis qu'entremêler, comme le réclame l'humanité, la clémence aux exigences de la loi, peut être un moyen de les amener à résipiscence. La loi, en effet, bien que prononçant nécessairement des punitions sévères, ne peut pas toujours être plus forte que la nature ; et, parmi les hommes, quelques-uns, s'ils croient rester ignorés ou si on les reprend avec mesure, s'améliorent : les uns, par honte d'être accusés, les autres, par crainte de retomber en faute de nouveau ; au lieu que, si on les traîne au grand jour, si on les fait rougir, ou bien encore, si on les punit sans ménagement, ils bouleversent, ils foulent tout aux pieds, et se laissent asservir par les instincts de la nature. Aussi n'est-il ni facile de punir tout le monde, ni convenable de souffrir que quelques-uns se livrent ouvertement à leurs passions. Voilà donc le traitement que je te conseille d'appliquer aux fautes des hommes, hormis celles qui sont tout à fait sans remèdes ; quant à leurs belles actions, il faut les récompenser, même au-delà de ce qu'elles méritent. De cette manière, tu trouveras dans la clémence la voie la plus sûre d'éloigner les citoyens du mal ; dans ta munificence, celle de leur inspirer le désir du bien. Garde-toi de craindre ou que l'argent ni les autres moyens de rémunérer ceux qui font quelque chose de bien viennent à te manquer (selon moi, ceux qui seront dignes d'éprouver tes bienfaits seront en bien petit nombre, eu égard à l'étendue de terre et de mer à laquelle tu commanderas), ou, qu'après avoir reçu tes bienfaits, ils se conduisent avec ingratitude. Rien ne nous asservit et ne nous concilie autant un homme, même quand il nous est étranger, même quand il nous est hostile, que non seulement de ne lui faire aucune injustice, mais encore de le combler de bienfaits. »

35. « Voilà, sur la manière de te comporter à l'égard des autres, l'avis que je te donne ; quant à toi personnellement, n'accepte ni en actions, ni en paroles, rien d'insolite, rien qui sente l'orgueil, que ce soient

d'autres ou le sénat qui te l'offre. Car, si une distinction accordée par toi est un honneur pour les autres, on ne saurait, sans te rendre fort suspect de mauvaise intention, te donner rien de plus grand que ce que tu possèdes. Personne, en effet, ne semble décerner volontairement un pareil honneur à celui qui a le souverain pouvoir ; d'autre part, en se décernant ces honneurs à soi-même, non seulement on ne s'attire pas d'éloges, mais encore on se couvre de ridicule. Emprunte donc ton éclat à tes bonnes œuvres, et ne permets jamais qu'on t'élève des statues d'or ou même d'argent (ces statues non seulement occasionnent des dépenses, mais, de plus, elles courent de grands périls et durent peu) ; que tes bienfaits t'en assurent dans le cœur même des hommes d'autres incorruptibles et immortelles. Ne souffre jamais non plus un temple en ton honneur. Vainement on prodigue pour de telles folies des sommes qu'il vaudrait mieux dépenser pour des choses nécessaires (on amasse la véritable richesse moins à recevoir beaucoup qu'à peu dépenser), sans que pour cela il en revienne aucune gloire. La vertu, en effet, égale bien des gens aux dieux, mais jamais vote n'eut le pouvoir de faire un dieu ; en te montrant bon, en commandant avec équité, la terre entière sera pour toi une enceinte sacrée, toutes les villes seront des temples, tous les hommes seront des statues (car toujours leur pensée en élèvera de glorieux en ton honneur ; quant à ceux qui usent différemment du pouvoir, de pareilles distinctions, lors même qu'elles existeraient dans toutes les villes, loin d'être un honneur, sont au contraire une accusation contre eux, une sorte de trophée de leur perversité et de monument de leur injustice : plus durent ces distinctions, plus se perpétue leur infamie. » [...]

**37.** « Il te faut être pacifique par la ferme résolution de ne rien ambitionner en plus de ce que tu possèdes, tout en étant toujours armé pour faire la guerre, afin d'abord d'écarter toute volonté, toute tentative de te nuire, ou, en cas contraire, de pouvoir la réprimer sans peine sur-le-champ. Comme pour ces motifs, entre autres, il est nécessaire que tu aies des gens qui entendent de leurs oreilles et inspectent tout ce qui touche à ton empire, afin de ne rien ignorer de ce qui demande protection ou redressement, souviens-toi qu'il te faut non pas ajouter foi purement et simplement à leurs rapports, mais les examiner avec soin. Beaucoup, en effet, ceux-ci par haine, ceux-là par convoitise, d'autres pour être agréables à quelques-uns, d'autres encore pour avoir demandé de l'argent et n'en avoir pas reçu, accusent des citoyens de révolte, de desseins, de discours ou de tout autre acte inconvenant à l'égard du souverain. Il ne faut donc pas leur prêter une attention immédiate et facile, mais approfondir en tous sens tous leurs rapports ; en tardant à croire, tu n'éprouveras pas de préjudice grave, tandis que tu peux, par la précipitation, quelquefois commettre une faute irrémédiable. C'est un devoir, c'est une nécessité pour toi que d'élever en honneur les gens de bien parmi les affranchis et parmi les autres personnes qui t'entourent : cela sied au pouvoir et en augmente la sûreté. Garde cependant qu'ils aient une puissance excessive ; que toujours ils soient maintenus dans une sage réserve, de manière que tu ne reçoives aucun reproche du public ; car tout ce qu'ils feront de bien ou de mal te sera attribué, et tu seras jugé par tous, suivant les actions que tu leur auras permis d'accomplir. Ne laisse les puissants opprimer personne, ni être eux-mêmes en butte aux dénonciations ; qu'aucun d'eux ne soit exposé aux accusations, par le seul motif qu'il a de la puissance, s'il n'a commis aucune faute. Fais tous tes efforts pour venir en aide aux gens d'une condition inférieure, toutes les fois qu'ils seront victimes de l'injustice, sans cependant prêter au hasard ton attention à leurs plaintes ; examine les actes en eux-mêmes, sans prévention contre la puissance, comme sans complaisance aveugle pour la faiblesse. Que ceux qui travaillent et s'appliquent à quelque profession utile reçoivent de toi des honneurs ; mais que ceux qui se livrent à la paresse ou à quelque occupation vile ne trouvent en toi que de la haine, afin que, les avantages faisant rechercher les unes et le dommage éviter l'autre, ils deviennent plus soigneux pour leurs intérêts domestiques, et te soient plus utiles pour le gouvernement de l'État. S'il est beau de rendre le plus courtes possible les contestations entre les particuliers, en les réconciliant au plus vite, il est bien beau aussi de contenir l'ardeur des peuples, de ne pas permettre que, même dans leurs vœux pour ta souveraineté, pour ton salut et pour ta fortune, ils essayent de faire violence à quelqu'un pour l'engager à des actes ou à des dépenses au-dessus de ses moyens ; de couper court à leurs inimitiés et à leurs rivalités, de ne point souffrir qu'ils s'arrogent des surnoms vides de sens, ou n'importe quel titre qui puisse être un sujet de dissensions. Tous t'obéiront aisément en cela et dans les autres choses, particulières et publiques, si tu n'accordes jamais à personne aucune permission contraire : l'inégalité ruine l'édifice le mieux établi. Aussi ne dois-tu pas même permettre qu'on te demande une autorisation que tu ne donneras pas ; fais tous tes efforts pour les contraindre à se garder de rien désirer de ce qui est défendu. Voilà ce que j'ai à te dire sur ce sujet.

**38.** « En somme, je te conseille de ne jamais abuser de ton pouvoir, et de ne pas le croire diminué pour ne pas faire absolument tout ce que tu peux faire ; loin de là, que, plus il t'est possible d'accomplir toutes tes volontés, plus grande soit ton attention à ne vouloir que ce qui est équitable. Examine constamment en toi-même si tu fais bien, oui ou non ; quelles actions t'attireront l'amour, quelles autres auront un effet

contraire, afin d'accomplir les unes et d'éviter les autres. Garde-toi aussi de croire qu'il te suffise, pour échapper à la réputation de ne rien faire contre cette règle, de n'entendre personne t'accuser ; n'attends pas, non plus, que jamais quelqu'un ait perdu la raison au point de t'adresser publiquement des reproches. Personne ne le fera, fût-il victime d'une injustice criante. Au contraire, bien des gens sont forcés de louer publiquement ceux qui leur ont fait une injustice, parce qu'ils se raidissent contre eux-mêmes pour ne point paraître irrités. Or, celui qui commande doit juger la pensée des autres non d'après leurs discours, mais d'après ce que doivent, selon la vraisemblance, être leurs sentiments. »

39. « Ce sont ces mesures et des mesures semblables que je veux te voir adopter ; j'en passe beaucoup sous silence, faute de pouvoir les résumer toutes en une seule fois. Sur ce qui a été dit et sur ce qui reste à dire, je veux te présenter un résumé. Si ce que tu voudrais que fit un homme dont tu serais le sujet, tu l'accomplis toi-même de ton propre mouvement, loin d'échouer dans aucune entreprise, tu réussiras dans toutes. Comment, en effet, tous ne te regarderont-ils pas, ne t'aimeront-ils pas comme un père et comme un sauveur, lorsqu'ils verront que tu es modeste, réglé dans ta vie, redoutable à la guerre, ami de la paix ? Lorsque tu ne commets aucun acte d'insolence ni d'oppression, et que tu te conduis à leur égard sur le pied de l'égalité ? Lorsque tu ne t'enrichis pas toi-même en pressurant les autres ? Lorsque tu ne te livres pas à la mollesse en traitant les autres avec sévérité ? Lorsque tu ne t'abandonnes pas à tes passions en châtiant les autres ? Lorsque, bien loin de là, tu vis en tout comme eux ? Puis donc que, pour n'avoir jamais fait de tort à personne, tu possèdes en toi-même un puissant préservatif, prends confiance, et crois en mes paroles, tu ne seras en butte ni à la haine, ni aux complots. Or, la chose étant ainsi, ta vie ne peut être qu'agréable. Quoi de plus agréable, en effet, quoi de plus heureux que de pouvoir, lorsqu'on jouit de tous les biens de l'humanité, en faire part aux autres ? »

40. « Persuadé par ces conseils et tous les autres que je t'ai soumis, obéis-moi et ne trahis pas la fortune qui t'a choisi parmi tous et porté à la tête des affaires. Que si, tout en acceptant le fait de la monarchie, tu redoutes comme exécrable le nom de roi, ne le prends pas : contente-toi d'exercer, avec le nom de César, le pouvoir souverain. Si même tu désires quelques autres titres, on te donnera celui d'imperator, comme on l'a donné à ton père ; on te décernera quelque surnom auguste, de manière que tu possèdes tous les avantages de la royauté sans l'odieux de ce nom. »

## 2. Comment il commença à être appelé empereur [LII, 41-43]

41. Après ce discours, Mécène se tut. César les remercia vivement l'un et l'autre de la profondeur de leurs vues et de l'étendue de leurs développements, ainsi que de la franchise de leur langage ; mais il s'arrêta de préférence aux conseils de Mécène. Néanmoins il ne mit pas immédiatement à exécution toutes les mesures qu'il lui avait suggérées, de peur d'échouer dans quelqu'une de ses entreprises, en voulant changer tout d'un coup l'état des citoyens ; certaines transformations furent accomplies sur-le-champ, d'autres ne le furent que plus tard ; il y en eut même quelques-unes dont il laissa le soin aux princes qui devaient gouverner après lui, persuadé que le temps donnerait plus d'opportunité à leur adoption. Agrippa, bien qu'ayant été d'un avis contraire, lui prêta son concours avec beaucoup de zèle pour l'exécution de toutes ces mesures, comme si lui-même il les eût conseillées. Voilà, avec les choses que j'ai rapportées plus haut dans le cours de mon récit, ce que fit César cette année où il fut consul pour la cinquième fois ; de plus, il prit le titre d'imperator. Je ne parle pas ici de celui qu'on donnait anciennement à des généraux pour des victoires remportées (il l'avait souvent reçu auparavant, et il le reçut souvent encore dans la suite, pour ses exploits, au point qu'il fut vingt-et-une fois appelé imperator) ; je parle de l'autre, qui désigne l'autorité suprême, comme un décret l'avait décerné à César, son père, à ses enfants et à ses descendants.

**Montaigne**, *Essais*, I, 24, « Divers evenemens de mesme Conseil » (*in extenso*)

JACQUES AMIOT, grand Aumosnier de France, me recita un jour cette histoire à l'honneur d'un Prince des nostres (et nostre estoit-il à tres-bonnes enseignes, encore que son origine fust estrangere) que durant nos premiers troubles au siege de Roüan, ce Prince ayant esté adverti par la Royne mere du Roy d'une entreprise qu'on faisoit sur sa vie, et instruit particulièrement par ses lettres, de celui qui la devoit conduire à chef, qui estoit un gentil-homme Angevin ou Manceau, frequentant lors ordinairement pour cet effet, la maison de ce Prince : il ne communiqua à personne cet advisement : mais se promenant l'endemain au mont sainte Catherine, d'où se faisoit nostre batterie à Rouan (car c'estoit au temps que nous la tenions assiegee) ayant à

ses costez le dit seigneur grand Aumosnier et un autre Evesque, il apperçeut ce gentil-homme, qui luy avoit esté remarqué, et le fit appeller. Comme il fut en sa presence, il luy dit ainsi, le voyant desja pallir et fremir des alarmes de sa conscience : Monsieur de tel lieu, vous vous doutez bien de ce que je vous veux, et vostre visage le monstre. vous n'avez rien à me cacher : car je suis instruit de vostre affaire si avant, que vous ne feriez qu'empirer vostre marché, d'essayer à le couvrir. Vous sçavez bien telle chose et telle (qui estoient les tenans et aboutissans des plus secretes pieces de cette menee) ne faillez sur vostre vie à me confesser la verité de tout ce dessein. Quand ce pauvre homme se trouva pris et convaincu (car le tout avoit esté descouvert à la Royne par l'un des complices) il n'eut qu'à joindre les mains et requerir la grace et misericorde de ce Prince ; aux pieds duquel il se voulut jetter, mais il l'en garda, suyvant ainsi son propos : Venez çà, vous ay-je autre-fois fait desplaisir ? ay-je offensé quelqu'un des vostres par haine particuliere ? Il n'y a pas trois semaines que je vous cognois, quelle raison vous a peu mouvoir à entreprendre ma mort ? Le gentil-homme respondit à cela d'une voix tremblante, que ce n'estoit aucune occasion particuliere qu'il en eust, mais l'interest de la cause generale de son party, et qu'aucuns luy avoient persuadé que ce seroit une execution pleine de pieté, d'extirper en quelque maniere que ce fust, un si puissant ennemy de leur religion. Or (suivit ce Prince) je vous veux montrer, combien la religion que je tiens est plus douce, que celle dequoy vous faictes profession. La vostre vous a conseillé de me tuer sans m'ouir, n'ayant receu de moy aucune offence ; et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous estes de m'avoir voulu tuer sans raison. Allez vous en, retirez vous, que je ne vous voye plus icy : et si vous estes sage, prenez doresnavant en voz entreprises des conseillers plus gens de bien que ceux là.

L'Empereur Auguste estant en la Gaule, reçeut certain avertissement d'une conjuration que luy brassoit L. Cinna, il delibera de s'en venger ; et manda pour cet effect au lendemain le conseil de ses amis : mais la nuit d'entredeux il la passa avec grande inquietude, considerant qu'il avoit à faire mourir un jeune homme de bonne maison, et neveu du grand Pompeius : et produisoit en se pleignant plusieurs divers discours. Quoy donq, faisoit-il, sera-il dict que je demeureray en crainte et en alarme, et que je lairray mon meurtrier se pourmener cependant à son ayse ? S'en ira-il quitte, ayant assailly ma teste, que j'ay sauvée de tant de guerres civiles, de tant de batailles, par mer et par terre ? et apres avoir estably la paix universelle du monde, sera-il absouz, ayant deliberé non de me meurtrir seulement, mais de me sacrifier ? Car la conjuration estoit faicte de le tuer, comme il feroit quelque sacrifice.

Après cela s'estant tenu coy quelque espace de temps, il recommençoit d'une voix plus forte, et s'en prenoit à soy-mesme : Pourquoi vis tu, s'il importe à tant de gens que tu meures ? n'y aura-il point de fin à tes vengeances et à tes cruautez ? Ta vie vaut-elle que tant de dommage se face pour la conserver ? Livia sa femme le sentant en ces angoisses : Et les conseils des femmes y seront-ils receuz, luy dit elle ? Fais ce que font les medecins, quand les receptes accoustumees ne peuvent servir, ils en essayent de contraires. Par severité tu n'as jusques à cette heure rien profité : Lepidius à suivy Savidienus, Murena Lepidus, Cæpio Murena, Egnatius Cæpio. Commence à experimenter comment te succederont la douceur et la clemence. Cinna est convaincu, pardonne luy ; de te nuire desormais, il ne pourra, et profitera à ta gloire.

Auguste fut bien aysé d'avoir trouvé un advocat de son humeur, et ayant remercié sa femme et contremandé ses amis, qu'il avoit assignez au Conseil, commanda qu'on fist venir à luy Cinna tout seul : Et ayant fait sortir tout le monde de sa chambre, et fait donner un siege à Cinna, il luy parla en cette maniere : En premier lieu je te demande Cinna, paisible audience : n'interromps pas mon parler, je te donray temps et loysir d'y respondre. Tu sçais Cinna que t'ayant pris au camp de mes ennemis, non seulement t'estant faict mon ennemy, mais estant né tel, je te sauvay ; je te mis entre mains tous tes biens, et t'ay en fin rendu si accommodé et si aysé, que les victorieux sont envieux de la condition du vaincu : l'office du sacerdoce que tu me demandas, je te l'ottroiay, l'ayant refusé à d'autres, desquels les peres avoyent tousjours combatu avec moy : t'ayant si fort obligé, tu as entrepris de me tuer. A quoy Cinna s'estant escrié qu'il estoit bien esloigné d'une si meschante pensee : Tu ne me tiens pas Cinna ce que tu m'avois promis, suyvit Auguste : tu m'avois asseuré que je ne serois pas interrompu : ouy, tu as entrepris de me tuer, en tel lieu, tel jour, en telle compagnie, et de telle façon : et le voyant transi de ces nouvelles, et en silence, non plus pour tenir le marché de se taire, mais de la presse de sa conscience : Pourquoi, adjousta il, le fais tu ? Est-ce pour estre Empereur ? Vrayement il va bien mal à la chose publique, s'il n'y a que moy, qui t'empesche d'arriver à l'Empire. Tu ne peux pas seulement deffendre ta maison, et perdis dernièrement un procès par la faveur d'un simple libertin. Quoy ? n'as tu moyen ny pouvoir en autre chose qu'à entreprendre Cæsar ? Je le quitte, s'il n'y a que moy qui empesche tes esperances. Penses-tu, que Paulus, que Fabius, que les Cosseens et Serviliens te souffrent ? et une si grande troupe de nobles, non seulement nobles de nom, mais qui par leur vertu honnoient leur noblesse ? Apres

plusieurs autres propos (car il parla à luy plus de deux heures entieres) Or va, luy dit-il, je te donne, Cinna, la vie à traistre et à parricide, que je te donnay autres-fois à ennemy : que l'amitié commence de ce jourd'huy entre nous : essayons qui de nous deux de meilleure foy, moy t'aye donné ta vie, ou tu l'ayes receuë.

Et se despartit d'avec luy en cette maniere. Quelque temps apres il luy donna le consulat, se pleignant dequoy il ne le luy avoit osé demander. Il l'eut depuis pour fort amy, et fut seul faict par luy heritier de ses biens. Or depuis cet accident, qui advint à Auguste au quarantiesme an de son aage, il n'y eut jamais de conjuration ny d'entreprise contre luy, et receut une juste recompense de cette sienne clemence. Mais il n'en advint pas de mesmes au nostre : car sa douceur ne le sceut garentir, qu'il ne cheust depuis aux lacs de pareille trahison. Tant c'est chose vaine et frivole que l'humaine prudence : et au travers de tous nos projects, de nos conseils et precautions, la fortune maintient tousjours la possession des evenemens.

Nous appellons les medecins heureux, quand ils arrivent à quelque bonne fin : comme s'il n'y avoit que leur art, qui ne se peust maintenir d'elle mesme, et qui eust les fondemens trop frailes, pour s'appuyer de sa propre force : et comme s'il n'y avoit qu'elle, qui ayt besoin que la fortune preste la main à ses operations. Je croy d'elle tout le pis ou le mieux qu'on voudra : car nous n'avons, Dieu mercy, nul commerce ensemble. Je suis au rebours des autres : car je la mesprise bien tousjours, mais quand je suis malade, au lieu d'entrer en composition, je commence encore à la haïr et à la craindre : et respons à ceux qui me pressent de prendre medecine, qu'ils attendent au moins que je sois rendu à mes forces et à ma santé, pour avoir plus de moyen de soustenir l'effort et le hazard de leur breuvage. Je laisse faire nature, et presuppose qu'elle se soit pourvue de dents et de griffes, pour se deffendre des assaux qui luy viennent, et pour maintenir cette contexture, dequoy elle fuit la dissolution. Je crain au lieu de l'aller secourir, ainsi comme elle est aux prises bien estroites et bien jointes avec la maladie, qu'on secoure son adversaire au lieu d'elle, et qu'on la recharge de nouveaux affaires.

Or je dy que **non en la medecine seulement, mais en plusieurs arts plus certaines, la fortune y a bonne part**. Les saillies poëtiques, qui emportent leur authour, et le ravissent hors de soy, pourquoy ne les attribuerons nous à son bon heur, puis qu'il confesse luy mesme qu'elles surpassent sa suffisance et ses forces, et les recognoit venir d'ailleurs que de soy, et ne les avoir aucunement en sa puissance : non plus que les orateurs ne disent avoir en la leur ces mouvemens et agitations extraordinaires, qui les poussent au delà de leur dessein ? Il en est de mesmes en la peinture, qu'il eschappe par fois des traits de la main du peintre surpassans sa conception et sa science, qui le tirent luy mesmes en admiration, et qui l'estonnent. Mais la fortune montre bien encores plus evidemment, la part qu'elle a en tous ces ouvrages, par les graces et beautez qui s'y treuvent, non seulement sans l'intention, mais sans la cognoissance mesme de l'ouvrier. Un suffisant lecteur descouvre souvent és escrits d'autruy, des perfections autres que celles que l'authour y a mises et apperceuës, et y preste des sens et des visages plus riches.

**Quant aux entreprises militaires, chacun void comment la fortune y a bonne part : En nos conseils mesmes et en nos deliberations, il faut certes qu'il y ayt du sort et du bonheur meslé parmy : car tout ce que nostre sagesse peut, ce n'est pas grand chose : Plus elle est aigue et vive, plus elle trouve en soy de foiblesse, et se deffie d'autant plus d'elle mesme.** Je suis de l'advis de Sylla : et quand je me prens garde de pres aux plus glorieux exploits de la guerre, je voy, ce me semble, que ceux qui les conduisent, n'y employent la deliberation et le conseil, que par acquit ; et que la meilleure part de l'entreprinse, ils l'abandonnent à la fortune ; et sur la fiance qu'ils ont à son secours, passent à tous les coups au delà des bornes de tout discours. Il survient des allegresses fortuites, et des fureurs estrangeres parmy leurs deliberations, qui les poussent le plus souvent à prendre le party le moins fondé en apparence, et qui grossissent leur courage au dessus de la raison. D'où il est advenu à plusieurs grands Capitaines anciens, pour donner credit à ces conseils temeraires, d'alleguer à leurs gens, qu'ils y estoient conviez par quelque inspiration, par quelque signe et prognostique.

**Voyla pourquoy en cette incertitude et perplexité, que nous apporte l'impuissance de voir et choisir ce qui est le plus commode, pour les difficultez que les divers accidens et circonstances de chaque chose tirent : le plus seur, quand autre consideration ne nous y convieroit, est à mon advis de se rejeter au party, où il y a plus d'honesteté et de justice :** et puis qu'on est en doute du plus court chemin, tenir tousjours le droit. **Comme en ces deux exemples, que je vien de proposer, il n'y a point de doute, qu'il ne fust plus beau et plus genereux à celuy qui avoit receu l'offence, de la pardonner, que s'il eust fait autrement.** S'il en est mes-advenu au premier, il ne s'en faut pas prendre à ce sien bon dessein : et

ne sçait on, quand il eust pris le party contraire, s'il eust eschapé la fin, à laquelle son destin l'appelloit ; et si eust perdu la gloire d'une telle humanité.

Il se void dans les histoires, force gens, en cette crainte ; d'où la plus part ont suivy le chemin de courir au devant des conjurations, qu'on faisoit contre eux, par vengeance et par supplices : mais j'en voy fort peu ausquels ce remede ayt servy ; tesmoing tant d'Empereurs Romains. Celuy qui se trouve en ce danger, ne doit pas beaucoup esperer ny de sa force, ny de sa vigilance. Car combien est-il mal aisé de se garantir d'un ennemy, qui est couvert du visage du plus officieux amy que nous ayons ? et de cognoistre les volonteiz et pensemens interieurs de ceux qui nous assistent ? Il a beau employer des nations estrangeres pour sa garde, et estre tousjours ceint d'une haye d'hommes armez : Quiconque aura sa vie à mespris, se rendra tousjours maistre de celle d'autruy. Et puis ce continuel soupçon, qui met le Prince en doute de tout le monde, luy doit servir d'un merveilleux tourment.

Pourtant Dion estant adverty que Callippus espioit les moyens de le faire mourir, n'eut jamais le coeur d'en informer, disant qu'il ayroit mieux mourir que vivre en cette misere, d'avoir à se garder non de ses ennemys seulement, mais aussi de ses amis. Ce qu'Alexandre representa bien plus vivement par effect, et plus roidement, quand ayant eu advis par une lettre de Parmenion, que Philippus son plus cher medecin estoit corrompu par l'argent de Darius pour l'empoisonner ; en mesme temps qu'il donnoit à lire sa lettre à Philippus, il avala le bruvage qu'il luy avoit présenté. Fut-ce pas exprimer cette resolution, que si ses amis le vouloient tuer, il consentoit qu'ils le peussent faire ? Ce Prince est le souverain patron des actes hazardeux : mais je ne sçay s'il y a traict en sa vie, qui ayt plus de fermeté que cestui-cy, ny une beauté illustre par tant de visages.

Ceux qui preschent aux princes la deffiance si attentive, sous couleur de leur prescher leur seurté, leur preschent leur ruine et leur honte. Rien de noble ne se fait sans hazard. J'en sçay un de courage tres-martial de sa complexion et entreprenant, de qui tous les jours on corrompt la bonne fortune par telles persuasions : Qu'il se resserre entre les siens, qu'il n'entende à aucune reconciliation de ses anciens ennemys, se tienne à part, et ne se commette entre mains plus fortes, quelque promesse qu'on luy face, quelque utilité qu'il y voye. J'en sçay un autre, qui a inespérément avancé sa fortune, pour avoir pris conseil tout contraire. La hardiesse dequoy ils cherchent si avidement la gloire, se represente, quand il est besoin, aussi magnifiquement en pourpoint qu'en armes : en un cabinet, qu'en un camp : le bras pendant, que le bras levé. La prudence si tendre et circonspecte, est mortelle ennemye de hautes executions. Scipion sceut, pour pratiquer la volonté de Syphax, quittant son armée, et abandonnant l'Espagne, douteuse encore sous sa nouvelle conquête, passer en Afrique, dans deux simples vaisseaux, pour se commettre en terre ennemie, à la puissance d'un Roy barbare, à une foy incogneue, sans obligation, sans hostage, sous la seule seurté de la grandeur de son propre courage, de son bon heur, et de la promesse de ses hautes esperances. *Habita fides ipsam plerumque fidem obligat.*

A une vie ambitieuse et fameuse, il faut au rebours, prester peu, et porter la bride courte aux soupçons : La crainte et la deffiance attirent l'offence et la convient. Le plus deffiant de nos Roys établit ses affaires, principalement pour avoir volontairement abandonné et commis sa vie, et sa liberté, entre les mains de ses ennemis : montrant avoir entiere fiance d'eux, afin qu'ils la prinssent de luy. A ses legions mutinées et armées contre luy, Cæsar oppoisoit seulement l'autorité de son visage, et la fierté de ses paroles ; et se fioit tant à soy et à sa fortune, qu'il ne craignoit point de l'abandonner et commettre à une armée seditieuse et rebelle.

*Stetit aggere fulti  
Cespitis, intrepidus vultu, meruitque timeri  
Nil metuens.*

Mais il est bien vray, que cette forte assurance ne se peut représenter bien entiere, et naïfve, que par ceux ausquels l'imagination de la mort, et du pis qui peut advenir apres tout, ne donne point d'effroy : car de la presenter tremblante encore, douteuse et incertaine, pour le service d'une importante reconciliation, ce n'est rien faire qui vaille. C'est un excellent moyen de gagner le coeur et volonté d'autruy, de s'y aller sousmettre et fier, pourveu que ce soit librement, et sans contrainte d'aucune necessité, et que ce soit en condition, qu'on y porte une fiance pure et nette ; le front au moins deschargé de tout scrupule. Je vis en mon enfance, un Gentil-homme commandant à une grande ville empressé à l'esmotion d'un peuple furieux : Pour esteindre ce commencement du trouble, il print party de sortir d'un lieu tres-asseuré où il estoit, et se rendre à cette tourbe mutine : d'où mal luy print, et y fut miserablement tué. Mais il ne me semble pas que sa faute fust tant d'estre sorty, ainsi qu'ordinairement on le reproche à sa memoire, comme ce fut d'avoir pris une voye de soumission

et de mollesse : et d'avoir voulu endormir cette rage, plustost en suivant qu'en guidant, et en requerant plustost qu'en remontrant : et estime que une gracieuse severité, avec un commandement militaire, plein de securité, et de confiance, convenable à son rang, et à la dignité de sa charge, luy eust mieux succédé, au moins avec plus d'honneur, et de bien-seance. Il n'est rien moins esperable de ce monstre ainsi agité, que l'humanité et la douceur ; il recevra bien plustost la reverence et la crainte. Je luy reprocherois aussi, qu'ayant pris une resolution plustost brave à mon gré, que temeraire, de se jeter foible et en pourpoint, emmy cette mer tempestueuse d'hommes insensez, il la devoit avaller toute, et n'abandonner ce personnage. Là où il luy advint apres avoir recogneu le danger de pres, de saigner du nez : et d'alterer encore depuis cette contenance demise et flatteuse, qu'il avoit entreprinse, en une contenance effraïée : chargeant sa voix et ses yeux d'estonnement et de penitence : cherchant à conniller et à se desrober, il les enflamma et appella sur soy.

On deliberoit de faire une montre generale de diverses troupes en armes, (c'est le lieu des vengeances secrettes ; et n'est point où en plus grande seureté on les puisse exercer) il y avoit publiques et notoires apparences, qu'il n'y faisoit pas fort bon pour aucuns, ausquels touchoit la principale et necessaire charge de les recognoistre. Il s'y proposa divers conseils, comme en chose difficile, et qui avoit beaucoup de poids et de suite : Le mien fut, qu'on evitast sur tout de donner aucun tesmoignage de ce doute, et qu'on s'y trouvast et meslast parmy les files, la teste droicte, et le visage ouvert ; et qu'au lieu d'en retrancher aucune chose (à quoy les autres opinions visoyent le plus) au contraire, l'on sollicitast les capitaines d'avertir les soldats de faire leurs salves belles et gaillardes en l'honneur des assistans, et n'espargner leur poudre. Cela servit de gratification envers ces troupes suspectes, et engendra dès lors en avant une mutuelle et utile confidence.

**La voye qu'y tint Julius Cæsar, je trouve que c'est la plus belle, qu'on y puisse prendre. Premierement il essaya par clemence, à se faire aymer de ses ennemis mesmes, se contentant aux conjurations qui luy estoient descouvertes, de declarer simplement qu'il en estoit adverti : Cela faict, il print une tres-noble resolution, d'attendre sans effroy et sans sollicitude, ce qui luy en pourroit advenir, s'abandonnant et se remettant à la garde des dieux et de la fortune. Car certainement c'est l'estat où il estoit quand il fut tué.**

Un estranger ayant dict et publié par tout qu'il pourroit instruire Dionysius Tyran de Syracuse, d'un moyen de sentir et descouvrir en toute certitude, les parties que ses sujets machineroient contre luy, s'il luy vouloit donner une bonne piece d'argent, Dionysius en estant adverty, le fit appeller à soy, pour s'esclaircir d'un art si necessaire à sa conservation : cet estranger luy dict, qu'il n'y avoit pas d'autre art, sinon qu'il luy fist delivrer un talent, et se ventast d'avoir apris de luy un singulier secret. Dionysius trouva cette invention bonne, et luy fit compter six cens escus. Il n'estoit pas vray-semblable ; qu'il eust donné si grande somme à un homme incogneu, qu'en recompense d'un tres-utile apprentissage, et servoit cette reputation à tenir ses ennemis en crainte. Pourtant les Princes sagement publient les advis qu'ils reçoivent des menées qu'on dresse contre leur vie ; pour faire croire qu'ilz sont bien advertis, et qu'il ne se peut rien entreprendre dequoy ils ne sentent le vent. Le Duc d'Athenes fit plusieurs sottises en l'establissement de sa fresche tyrannie sur Florence : mais cette-cy la plus notable, qu'ayant receu le premier advis des monopoles que ce peuple dressoit contre luy, par Mattheo dit Morozo, complice d'icelles : il le fit mourir, pour supprimer cet advertissement, et ne faire sentir, qu'aucun en la ville s'ennuïast de sa domination.

Il me souvient avoir leu autrefois l'histoire de quelque Romain, personnage de dignité, lequel fuyant la tyrannie du Triumvirat, avoit eschappé mille fois les mains de ceux qui le poursuivoyent, par la subtilité de ses inventions : Il advint un jour, qu'une troupe de gens de cheval, qui avoit charge de le prendre, passa tout joignant un halier, ou il s'estoit tapy, et faillit de le descouvrir : Mais luy sur ce point là, considerant la peine et les difficultez, ausquelles il avoit desja si long temps duré, pour se sauver des continuelles et curieuses recherches, qu'on faisoit de luy par tout ; le peu de plaisir qu'il pouvoit esperer d'une telle vie, et combien il luy valoit mieux passer une fois le pas, que demeurer tousjours en ceste transe, luy-mesme les rappella, et leur trahit sa cachette, s'abandonnant volontairement à leur cruauté, pour oster eux et luy d'une plus longue peine. D'appeller les mains ennemies, c'est un conseil un peu gaillard : si croy-je, qu'encore vaudroit-il mieux le prendre, que de demeurer en la fievre continuele d'un accident, qui n'a point de remede. Mais puis que les provisions qu'on y peut apporter sont pleines d'inquietude, et d'incertitude, il vaut mieux d'une belle assurance se preparer à tout ce qui en pourra advenir ; et tirer quelque consolation de ce qu'on n'est pas assure qu'il advienne.

**Nicolas Coëffeteau**, *Histoire romaine*, Paris, Cramoisy, 1615, références de l'édition de 1636 (en ligne sur googlebooks), modernisé sur le site mediterranees.net (il manque toutefois les pages 225-229, adaptation de Dion Cassius).

p. 225-229 : Ces victoires acquièrent de nouveaux honneurs à Auguste, et à celui qui les avait obtenues sous ses auspices. En somme, l'état de Rome qui avait été au commencement sous la puissance des rois, puis sous celle des consuls, dont la création dépendait du peuple, et qui même durant quelque peu de temps avait éprouvé la tyrannie des décemvirs, et enfin celle du triumvirat, se vit réduit sous l'autorité d'un monarque absolu, que les divisions civiles élevèrent à ce haut degré d'honneur. Auguste se voyant un si pesant fardeau sur les épaules, fut en doute s'il devait remettre le gouvernement entre les mains du peuple, et rendre une pleine liberté à sa république. Sur quoi il voulut avoir l'avis de Mécène et d'Agrippa, ses deux plus confidents amis. Agrippa (qui peut sembler une chose prodigieuse en un homme de guerre, et en un grand capitaine, qui avait tant de part à la gloire de la monarchie) lui conseilla de renoncer à cette ambition, de se dépouiller de cette souveraine puissance, et de résigner son autorité au peuple, et de la confier aux plus honorables citoyens. Ses raisons étaient en somme : *qu'ayant voulu faire croire à tout le monde qu'il n'avait pris les armes que pour venger la mort de son père*, etc. Ayant dit cela, il se tut. [p. 225-229] Auguste ayant ouï les raisons de ces deux grands personnages, en la probité desquels il avait une particulière confiance, préféra l'opinion de Mécène, mais ne sut point mauvais gré à Agrippa de l'avis qu'il lui avait donné de se démettre de la souveraine autorité pour la rendre au peuple, sachant bien que sa franchise était exemptée de venin, et qu'au lieu de haïr sa puissance, il était passionné pour sa grandeur : se figurant au reste qu'il lui avait présenté ce qu'en son âme il croyait être le plus juste, le plus utile, et le plus honorable pour lui. Voire même parmi cette diversité de leurs conseils, il ne laissa pas de se servir d'Agrippa pour exécuter ce que Mécène lui avait persuadé de faire pour affermir son autorité.

*Ibid.*, p. 257-259 : Cependant Auguste voyant les dix dernières années de la prorogation de son empire expirées, fit encore démonstration d'y vouloir renoncer, mais en fin il souffrit qu'on lui continuât derechef pour dix autres années. Le sénat et le peuple voulurent lui donner le titre de seigneur, mais il ne le voulut jamais endurer, au contraire il défendit à tout le monde de l'appeler ni sérieusement ni autrement de ce superbe nom. Il fit apporter à Rome les corps de ses deux petits-fils, et pour honorer leurs mémoires, fit appendre dans le sénat les lances et les boucliers d'or qui leur avaient été présentés lors qu'ils prirent la robe virile. Presque à même temps et après la sortie de Tibère, il fit une nouvelle revue du sénat, et un nouveau dénombrement du revenu des habitants de toute l'Italie. Cependant il se trouva encore plusieurs personnes qui conspirèrent contre lui, et qui entreprirent de le tuer. Parmi ceux-là il y eut un Cinna fils d'une fille du grand Pompée, qui fut chargé d'avoir été un des plus ardents à poursuivre sa mort. Celui qui le déferait, était un des complices. Auguste voyant que les supplices n'étonnaient point les meurtriers, en jugea le châtement inutile ; mais d'ailleurs il n'osait leur pardonner, craignant que leur impunité ne donnât la hardiesse à d'autres d'attenter contre sa vie ; de sorte que balançant entre le dépit et la pitié, il ne savait à quoi se résoudre. La nuit parlant tout seul, il disputait contre soi-même, témoignant une excessive amertume, et une extrême douleur en son âme. On l'entendit soupirer avec une grande contention de voix et d'esprit, dire tantôt une chose, et tantôt l'autre. *Quoi donc ?* disait-il une fois, *souffrirai-je que mon assassin, parmi les épines et parmi les soins qui me rongent, aille la tête levée sans craindre ma justice ? Ne ferai-je point châtier celui, qui sans être retenu par la bonne fortune qui m'a sauvé de tant de sanglantes batailles que j'ai données, et sur la mer et sur la terre, ose entreprendre, non de me tuer, mais de m'immoler au milieu de la paix ?* il disait cela, parce que les conjurés, dont Cinna était le plus apparent, étaient délibérés de l'assassiner au milieu d'un sacrifice qu'il devait faire. Après avoir vomé son fiel contre Cinna, il se taisait, et puis rompant son silence il haussait sa voix, et comme se courrouçant plus aigrement contre soi-même que contre son meurtrier, se reprenait et se disait avec beaucoup de véhémence : *pourquoi veux-tu vivre davantage, si tant de personnes ont intérêt que tu meures ? Et quand seras-tu au bout des supplices ? Quand cesseras-tu d'épandre le sang de tes citoyens ? Je suis la butte de l'envie de cette jeune noblesse qui conjure toute contre moi. Ma vie m'est-elle donc si chère, que pour la conserver je veuille faire périr tant de monde ?*

Livia qui était couchée avec lui ayant ouï ses sanglots, et considéré attentivement ses paroles, l'interrompit, et lui dit : *Veux-tu croire le conseil d'une femme ? Imite les médecins, qui voyant que les remèdes ordinaires ne profitent point à leurs malades, en employant de tout contraires : tu n'as encore rien avancé par ta sévérité, et les rigneurs dont tu as usé n'ont su jusque aujourd'hui arrêter la fureur de tes ennemis, Lepidus a suivi Salviadene, Murena a suivi Lepidus, Cepion a suivi Murena, Egnatius a suivi Cepion, et après ceux-là il s'en est élevé d'autres de si petite qualité, qu'eux-mêmes s'étonnent de leur audace. Essaie maintenant si tu pourras gagner quelque chose de plus par la clémence. Pardonne à Cinna ; puis qu'il est découvert il ne te saurait plus faire de mal, et toutefois il peut servir à accroître ta gloire ; car si tu lui donne la vie, on croira que les violences passées seront arrivées plutôt par la nécessité du temps et des affaires, que par aucune inclination que tu eusses à la cruauté : au lieu que si tu continues les vengeances en sa personne et en celle de ses complices, on jugera que tu as toujours aimé le sang, et que tu ne t'en peux assouvir.*

Auguste bien aise d'avoir trouvé une telle avocate des coupables qu'il était résolu de sauver, envoya dire à ses amis, qu'il avait envoyés quérir pour délibérer du châtement des conjurés, que sa colère était passée, et commanda par même moyen qu'on fit venir Cinna dans sa chambre. Aussitôt qu'il le vit il commanda que tout le monde sortit, et lui fit donner une chaire auprès de la sienne, et s'adressant à lui, commença à lui dire : devant toutes choses, je te demande, Cinna, que tu ne m'interrompes point, etc.

Ayant dit cela avec beaucoup de franchise, il lui donna congé : et ne se contentant pas de la grâce qu'il lui avait faite, le fit encore designer consul, et en sa considération pardonna à tous ses complices. Ce trait d'une insigne clémence lui acquit tellement les bonnes volontés de tout le monde, que depuis ce jour-là, non seulement personne ne conspira contre lui, mais même tous les soupçons et toutes les défiances des conjurations furent pleinement assoupies.

*Ibid.*, p. 286 (conclusion du livre I) : Comme l'on remarque d'étranges accidents au cours de sa vie, aussi les jugements qu'on fit de lui après sa mort furent bien divers. Car parmi les superstitieuses observations de ceux qui remarquèrent, *qu'il avait laissé le monde à même jour qu'il avait pris l'empire ; qu'il avait rendu l'âme en la même chambre où son père Octavius était décédé* : et même parmi l'admiration des honneurs dont il avait joui, ayant été treize fois consul, ayant exercé le tribunat trente et sept ans consécutifs avec une souveraine puissance, et ayant acquis vingt et une fois la qualité d'empereur, il s'en trouva qui interprétant favorablement ses actions, lui donnèrent de grandes louanges, assurant, *que comme les armes civiles ne peuvent être ni prises ni retenues sans crime* ; etc. C'était le discours de ceux qui étaient aussi affligés de l'avancement de Tibère, qu'ils étaient aises de la mort d'Auguste. Ce qui apprend aux grands princes de se contenir dans les bornes de l'innocence, puisque la pompe et la gloire qui les environne, ne peut les exempter de la censure de leurs peuples, qui bien souvent se trouvent plus enclins à publier leurs défauts, qu'à célébrer leurs vertus. Pour clore de l'histoire d'Auguste, j'ajouterai que s'il eut connu la grâce que le ciel lui présentait parmi les autres prospérités de son règne, sans doute il se pouvait nommer le plus heureux prince qui eut jamais commandé sur la terre, vu que ce fut sous le paisible cours de son empire que Jésus-Christ, Roi des anges et des hommes, déployant les trésors de sa bonté, après avoir pris chair humaine dans les pudiques entrailles de la vierge sa mère, voulut paraître au monde, pour accomplir ces fameux oracles donnez aux juifs, qui tenaient tout l'univers en attente.

Mais encore que ce bonheur ne lui soit pas arrivé, d'avoir connu celui qui venant racheter le monde, s'offrait à lui en une province sujette à son empire ; néanmoins il n'a pas laissé de contribuer beaucoup à l'avancement de ce que la sagesse de Dieu allait exécutant par des moyens inconnus aux hommes. J'avoue qu'il n'y pensait pas ; mais la providence divine qui conduisait cette grande merveille, arracha de lui ce service pour faire reluire sa gloire en l'univers. Auguste voulant donc savoir les forces et les richesses de l'empire romain, qui avait soumis à son joug presque le reste de l'univers, pour cet effet envoya ses officiers par toutes les provinces de son obéissance, donna commission à Quirinus d'aller en la Palestine faire le dénombrement dont il est parlé en l'évangile sur le sujet de la naissance du fils de Dieu. Sentius Saturninus administrait lors la Syrie ; mais Quirinus personnage consulaire, comme procureur du prince et gouverneur extraordinaire, eut la charge de faire cette revue, en cette description des peuples de son gouvernement. Chacun étant donc obligé de s'aller faire inscrire dans la ville de sa lignée, Joseph qui était de la tribu de David, s'en alla avec la vierge Marie en Bethléem, capitale de cette lignée, pour satisfaire à l'ordonnance de l'empereur : et comme ils étaient là, le terme du bienheureux enfantement de la vierge étant échu, elle mit au monde celui qui a fait le monde, et par une insigne merveille fit voir à la terre *celui qui est un pur esprit, revêtu de chair ; celui qui est immortel, sujet à la mort ; celui qui est couronné de gloire, exposé aux opprobres, et celui qui possède toutes les richesses du ciel, accueilli des misères et des pauvretés de la terre*. Que tu étais heureux, Auguste, si tu eusses eu un rayon de notre foi, qui t'eut conduit jusque en la Judée pour aller adorer celui dont tu tenais ton empire ! Mais Dieu n'avait que faire de ta puissance pour accomplir son oeuvre : il ne voulut pas employer les armes des empereurs pour faire adorer sa croix ; mais il voulait par les opprobres de son supplice, et par la prédication de ses apôtres (personnes contemptibles selon le monde) faire fléchir les rois et les monarques de la terre sous la puissance de son évangile. Cependant, parmi ces témoignages de la bonté de Dieu, il arriva un fait horrible en Judée. Car Hérode, à qui Auguste avait donné cette couronne, étonné du langage des sages d'orient, qui sous la conduite d'une étoile étant venus adorer le sauveur du monde, à leur arrivée à Jérusalem demandèrent *celui qui était né Roi des juifs*, se figura qu'il y avait quelque dessein sur son état, et croyant que celui qui donne le royaume du ciel à ses élus, voulait lui ravir celui qu'il possédait en la terre, s'efforça de l'étouffer dans son berceau. Et ne pouvant le surprendre à cause de l'oeil de la providence qui le gardait, il fit inhumainement massacrer tous les enfants de son âge, qui étaient aux environs de Bethléem. À quoi pour comble de cruauté, on ajoute qu'il n'épargna pas son propre sang ; mais qu'il fit mourir avec les autres un de ses enfants, qui devait être celui qu'on nommait Antipater, dont le massacre fut accompagné de celui des docteurs de la loi des juifs.

On dit qu'Auguste ayant eu la nouvelle d'une si exécrationnelle boucherie, qui avait enveloppé le fils de ce cruel prince, s'écria *qu'il eut mieux aimé être le porceau que le fils d'Hérode*. Ce qu'il eut sujet de dire ; d'autant que les juifs pardonnaient à ces animaux, dont il leur était défendu de manger. Durant ce cruel carnage qui emplit de pleurs et de deuil toute la contrée de Bethléem, où les larmes de Rachel pleurant ses enfants furent renouvelées, Joseph et la bienheureuse vierge que l'ange avait avertis du mauvais dessein d'Hérode, conduisaient le sauveur du monde par les provinces idolâtres d'Égypte, où il trouva plus de sûreté que parmi les juifs, quoi qu'il fut le vrai rejeton de Juda, et le lion victorieux de cette royale race.

Hérode étant mort, et Auguste ayant donné une partie de son état à son fils Archélaüs, cette persécution qui avait moissonné les premières fleurs du christianisme, et consacré les premières victimes à Jésus-Christ, commença à cesser, et aussitôt par l'avis de l'ange, le fils de Dieu fut ramené en la Judée par ceux à qui sa sagesse avait consigné la garde d'un gage si précieux. Il ne reste plus rien à dire pour la clôture de cette histoire, sinon qu'on doit imputer à trois causes principales la grandeur des dernières années du règne d'Auguste ; c'est à savoir à une particulière providence de Dieu qui se voulait servir de son règne, pour établir celui de son fils : à la singulière prudence dont il était doué, qui parut principalement en l'ordre et en la conduite de ses affaires, auxquelles il se servait ordinairement des sages conseils de ses amis qui ne le trompèrent jamais, mais secondèrent toujours ses bonnes intentions : et en troisième lieu au long temps que dura son empire, vu qu'il entra en son premier consulat à vingt ans, et en avait soixante et seize lors qu'il mourut. À trente-deux il avait déjà défait Antoine, et par sa défaite s'était assuré l'empire : si bien qu'il lui resta encore assez de temps, ou pour adoucir les esprits, et pour les induire peu à peu à porter le joug de la servitude, ou pour les voir mourir de mort naturelle : de sorte qu'il se trouva comme en un nouveau siècle tout fait de sa main et de celle de ses amis, à raison de quoi tout le monde adorait sa puissance avec tant de chaleur, que ceux qui avaient été les plus passionnés défenseurs de la liberté, furent ceux qui se jetèrent les premiers aux flatteries, et à des devoirs serviles qu'ils voyaient être l'unique degré aux honneurs. Mais c'est assez parlé du règne d'Auguste, et des choses advenues sous son empire.

**AUGUSTE** César se voyant beaucoup d'ennemis, qu'il s'estoit acquis par les guerres ciuiles, il ne sauoit s'il deuoit les faire mourir, ou comment il en deuoit faire: car d'vn costé il consideroit, s'il les faisoit mourir, qu'il sembleroit au monde qu'il voulast rentrer en la boucherie des guerres ciuiles, ou vürper vne tyrannie: & d'autre costé il craignoit que quelque mal ne luy en auint, s'il les laissoit viure. Là dessus Liuia sa femme (qui estoit vne bõne & sage Dame) luy remontra, qu'il deuoit gagner ses ennemis, desquels il se craignoit, par liberalité & beneficence. Ce qu'il fit, & commença à vn Cornelius neveu de Pompeius, lequel il aduança en l'estat de Consul, & semblablement enuers les autres qu'il estimoit estre ses ennemis, il vfa de beneficence & largesse, si bien qu'il leur gaigna le cœur. Mais dautant que la remonstrance que Liuia fist à **Auguste** est fort memorable, ie la veux ici sommairement reciter: Je suis fort dolente, Mon trescher Seigneur & espoux, de vous voir ainsi fasché & tourmenté en vostre esprit, tellement que vous en perdez le dormir. Je say bien toutesfois que vous en auez grandes occasions, à cause de plusieurs ennemis qui vous veulent mal, se ressentans de la mort de leurs parens & amis que vous auez fait mourir durant les guerres ciuiles. Ioint que iamais vn Prince ne peut si bien gouverner, qu'il n'y ayt tousiours des mal contans & complaignans. Il y a dauantage, c'est que ce changement d'estat que vous faites en la chose publique, reduisant en Monarchie l'estat de Republique, fait qu'on ne se peut mesmement bien asséurer de ceux qu'on estime estre amis. Mais ie vous prie, Monseigneur de m'excuser, si moy qui ne suis qu'une femme, pren ceste hardiesse de vous dire mon aduis sur ce fait. C'est qu'il me semble qu'il n'est pas chose impossible de reprimer par doux moyens, le naturel de ceux qui sont enclins à mal faire en vñant à leur endroit de clémence & beneficence. Car les Princes qui sont humains & misericordieux, sont non seulement  
agrea-

*Dion in  
Auguste.*

agréables & honorables a ceux auxquels ils vsent »  
de misericorde , mais aussi enuers tous autres. »  
Et par le contraire ceux qui sont inexorables »  
& qui ne veulent rien rabatre de la rigueur, »  
sont hayz & blasmez , non seulement de ceux »  
enuers lesquels ils se monstrent tels , mais aussi »  
de tous autres. Ne voyez vous pas , Monsei- »  
gneur , que iamais (ou bien tard) les medecins »  
ne viennent à couper les membres malades du »  
corps, mais taschent de les guerir par doux me- »  
dicamens? or est il certain qu'en cest endroit n'y »  
a point de differéce entre les maladies du corps »  
& de l'esprit: & comme les maladies du corps »  
se peuuent guerir par doux medicamens , aus- »  
si sont celles de l'esprit. Et se peuuent appeller »  
doux medicamens des esprits, l'affabilité & dou- »  
ce parole du Prince enuers chascun , sa debon- »  
naireté & placabilité, sa misericorde & clemen- »  
ce, non pas enuers les meschans & vilains gar- »  
nemens qui font mestier de mal faire , mais en- »  
uers ceux qui ont offensé par ieunesse, imprudé- »  
ce ignorance, cas fortuit, par contrainte , ou qui »  
ont quelque iuste excuse. C'est aussi vne chose »  
bien requise en vn Prince, non seulement de ne »  
faire tort à personne, mais aussi d'estre reputé ne »  
vouloir iamais faire tort à nul: parce que c'est le »  
moyen d'auoir l'amitié & beneuoléce, des hom- »  
mes, laquelle le Prince ne peut auoir, sinõ qu'il »  
leur persuade qu'il veut bien faire aux bons , & »  
ne veut faire tort à aucun. Car la crainte se peut »  
bien acquerir par force, mais l'amitié ne se peut »  
acquerir que par persuasion. De façon que si »  
vous vsez de bienfait & liberalité, Monseigneur, »  
enuers ceux que vous estimez estre vos enne- »  
mis, & enuers ceux qui craignent que ne leur fa- »  
ciez tort, vous les gaignerez facilement & les au- »  
rez d'oresnauant pour amis. Ceste remonstran- »  
ce de Liuia fut cause qu'**Auguste** fit relascher »  
tous ceux qui estoient accusez d'auoir entre- »  
pris quelque chose contre luy, se contentant »  
de leur faire quelque admonition, & en outre fit »  
de grands biens à aucuns d'iceux, en telle sorte »  
que les vns & les autres d'ennemis luy deuin- »  
drent amis & bons suiets. Voila que valut à **Au-** »  
**guste** sa beneficence & liberalité.

L'vne des plus belles Mors Antonia ne estoit pas

## COMMENTAIRES

**Pierre Bourdelot**, lettre à Cassiano dal Pozzo, 12 sep. 1642 : Nous avons eu si grande quantité de faiseurs de romans et de comédies que leur catalogue ferait un juste volume ; un nommé Corneille, le meilleur de tous, a fait depuis peu une tragédie intitulée *Le Cinna ou la clémence d'Auguste* qui donne de l'admiration à tout le monde : c'est la plus belle pièce qui ait été faite en France, les gens de lettres et le peuple en sont également ravis, elle est aussi belle que celles de Sénèque.

*Mémoire de Mabelot, Laurent et autres décorateurs de l'Hôtel de Bourgogne :*

*Cinna.* Théâtre est un palais. Au second acte il faut un fauteuil et deux tabourets et au cinq il faut un fauteuil et un tabouret à la gauche du roi.

**Corneille**, examen de *Cinna* :

Ce poème a tant d'illustres suffrages qui lui donnent le premier rang parmi les miens, que je me ferais trop d'importants ennemis si j'en disais du mal : je ne le suis pas assez de moi-même pour chercher des défauts où ils n'en ont point voulu voir, et accuser le jugement qu'ils en ont fait, pour obscurcir la gloire qu'ils m'en ont donnée. Cette approbation si forte et si générale vient sans doute de ce que la vraisemblance s'y trouve si heureusement conservée aux endroits où la vérité lui manque, qu'il n'a jamais besoin de recourir au nécessaire. Rien n'y contredit l'histoire, bien que beaucoup de choses y soient ajoutées ; rien n'y est violenté par les incommodités de la représentation, ni par l'unité de jour, ni par celle de lieu.

Il est vrai qu'il s'y rencontre une duplicité de lieu particulier. La moitié de la pièce se passe chez Émilie, et l'autre dans le cabinet d'Auguste. J'aurais été ridicule si j'avais prétendu que cet empereur délibérât avec Maxime et Cinna s'il quitterait l'empire ou non, précisément dans la même place où ce dernier vient de rendre compte à Émilie de la conspiration qu'il a formée contre lui. C'est ce qui m'a fait rompre la liaison des scènes au quatrième acte, n'ayant pu me résoudre à faire que Maxime vînt donner l'alarme à Émilie de la conjuration découverte, au lieu même où Auguste en venait de recevoir l'avis par son ordre, et dont il ne faisait que de sortir avec tant d'inquiétude et d'irrésolution. C'eût été une impudence extraordinaire, et tout à fait hors du vraisemblable, de se présenter dans son cabinet un moment après qu'il lui avait fait révéler le secret de cette entreprise et porter la nouvelle de sa fausse mort. Bien loin de pouvoir surprendre Émilie par la peur de se voir arrêtée, c'eût été se faire arrêter lui-même et se précipiter dans un obstacle invincible au dessein qu'il voulait exécuter. Émilie ne parle donc pas où parle Auguste, à la réserve du cinquième acte ; mais cela n'empêche pas qu'à considérer tout le poème ensemble, il n'ait son unité de lieu, puisque tout s'y peut passer, non seulement dans Rome ou dans un quartier de Rome, mais dans le seul palais d'Auguste, pourvu que vous y vouliez donner un appartement à Émilie qui soit éloigné du sien.

Le compte que Cinna lui rend de sa conspiration justifie ce que j'ai dit ailleurs, que, pour faire souffrir une narration ornée, il faut que celui qui la fait et celui qui l'écoute aient l'esprit assez tranquille, et s'y plaisent assez pour lui prêter toute la patience qui lui est nécessaire. Émilie a de la joie d'apprendre de la bouche de son amant avec quelle chaleur il a suivi ses intentions ; et Cinna n'en a pas moins de lui pouvoir donner de si belles espérances de l'effet qu'elle en souhaite : c'est pourquoi, quelque longue que soit cette narration, sans interruption aucune, elle n'ennuie point. Les ornements de rhétorique dont j'ai tâché de l'enrichir ne la font point condamner de trop d'artifice, et la diversité de ses figures ne fait point regretter le temps que j'y perds ; mais si j'avais attendu à la commencer qu'Évandre eût troublé ces deux amants par la nouvelle qu'il leur apporte, Cinna eût été obligé de s'en taire ou de la conclure en six vers, et Émilie n'en eût pu supporter davantage.

Comme les vers d'*Horace* ont quelque chose de plus net et de moins guindé pour les pensées que ceux du *Cid*, on peut dire que ceux de cette pièce ont quelque chose de plus achevé que ceux d'*Horace*, et qu'enfin la facilité de concevoir le sujet, qui n'est ni trop chargé d'incidents, ni trop embarrassé des récits de ce qui s'est passé avant le commencement de la pièce, est une des causes sans doute de la grande approbation qu'il a reçue. L'auditeur aime à s'abandonner à l'action présente, et à n'être point obligé, pour l'intelligence de ce qu'il voit, de réfléchir sur ce qu'il a déjà vu, et de fixer sa mémoire sur les premiers actes, cependant que les derniers sont devant ses yeux. C'est l'incommodité

des pièces embarrassées, qu'en termes de l'art on nomme *implexes*, par un mot emprunté du latin, telles que sont *Rodogune* et *Héraclius*. Elle ne se rencontre pas dans les simples ; mais comme celles-là ont sans doute besoin de plus d'esprit pour les imaginer, et de plus d'art pour les conduire, celles-ci, n'ayant pas le même secours du côté du sujet, demandent plus de force de vers, de raisonnement, et de sentiments pour les soutenir.

**Corneille**, examen de *Clitandre*, 1660 : Un roi [...] peut paraître sur le théâtre en trois façons : comme roi, comme homme, et comme juge ; quelquefois avec deux de ces qualités, quelquefois avec toutes les trois ensemble. Il paraît comme roi seulement quand il n'a intérêt qu'à la conservation de son trône, ou de sa vie qu'on attaque pour changer l'Etat, sans avoir l'esprit agité d'aucune passion particulière ; et c'est ainsi qu'Auguste agit dans *Cinna*, et Phocas dans *Héraclius*. [...] Mais pour voir les trois manières ensemble, on les peut aucunement remarquer dans les deux gouverneurs d'Arménie et de Syrie que j'ai introduits, l'un dans *Polyeucte*, et l'autre dans *Théodore*. Je dis aucunement, parce que la tendresse que l'un a pour son gendre, et l'autre pour son fils, qui est ce qui les fait paraître comme hommes, agit si faiblement, qu'elle semble étouffée sous le soin qu'a l'un et l'autre de conserver sa dignité, dont ils font tous deux leur capital ; et qu'ainsi on peut dire en rigueur qu'ils ne paraissent que comme gouverneurs qui craignent de se perdre, et comme juges qui, par cette crainte dominante, condamnent ou plutôt s'immolent ce qu'ils voudraient conserver.

**Corneille**, *Discours sur le poème dramatique*, 1660 :

La comédie diffère donc en cela de la tragédie, que celle-ci veut pour son sujet une action illustre, extraordinaire, sérieuse : celle-là s'arrête à une action commune et enjouée ; celle-ci demande de grands périls pour ses héros : celle-là se contente de l'inquiétude et des déplaisirs de ceux à qui elle donne le premier rang parmi ses acteurs. Toutes les deux ont cela de commun, que cette action doit être complète et achevée, c'est-à-dire que dans l'événement qui la termine, le spectateur doit être si bien instruit des sentiments de tous ceux qui y ont eu quelque part, qu'il sorte l'esprit en repos, et ne soit plus en doute de rien. *Cinna* conspire contre Auguste, sa conspiration est découverte, Auguste le fait arrêter. Si le poème en demeurait là, l'action ne serait pas complète, parce que l'auditeur sortirait dans l'incertitude de ce que cet empereur aurait ordonné de cet ingrat favori.

Il faut donc qu'une action, pour être d'une juste grandeur, aye un commencement, un milieu et une fin. *Cinna* conspire contre Auguste et rend compte de sa conspiration à Émilie, voilà le commencement ; *Maxime* en fait avertir Auguste, voilà le milieu ; Auguste lui pardonne, voilà la fin. Ainsi dans les comédies de ce premier volume, j'ai presque toujours établi deux amants en bonne intelligence, je les ai brouillés ensemble par quelque fourbe, et les ai réunis par l'éclaircissement de cette même fourbe qui les séparait. [...]

Je voudrais donc que le premier acte contînt si bien le fondement de toutes les actions, qu'il fermât la porte à tout le reste. Encore que souvent il ne donne pas toutes les lumières nécessaires pour l'entière intelligence du sujet, et que tous les acteurs n'y paraissent pas, il suffit qu'on y parle d'eux, ou que ceux qu'on y fait paraître aient besoin de les aller chercher pour venir à bout de leurs intentions. Ce que je dis ne se doit entendre que des personnages qui agissent dans la pièce par quelque propre intérêt considérable, ou qui apportent une nouvelle importante qui produit un notable effet. Un domestique qui n'agit que par l'ordre de son maître, un confident qui reçoit le secret de son ami et le plaint dans son malheur, un père qui ne se montre que pour consentir ou contredire le mariage de ses enfants, une femme qui console et conseille son mari : en un mot, tous ces gens sans action n'ont point besoin d'être insinués au premier acte ; et quand je n'y aurais point parlé de *Livie* dans *Cinna*, j'aurais pu la faire entrer au quatrième, sans pécher contre cette règle. Mais je souhaiterais qu'on l'observât inviolablement quand on fait concurrencer deux actions différentes, bien qu'ensuite elles se mêlent ensemble. La conspiration de *Cinna*, et la consultation d'Auguste avec lui et *Maxime*, n'ont aucune liaison entre elles, et ne font que concurrencer d'abord, bien que le résultat de l'une produise de beaux effets pour l'autre, et soit cause que *Maxime* en fait découvrir le secret à cet empereur. Il a été besoin d'en donner l'idée dès le premier acte, où Auguste mande *Cinna* et *Maxime*. On n'en sait pas la cause ; mais enfin il les mande, et cela suffit pour faire une surprise très agréable, de le voir délibérer s'il quittera l'empire ou non, avec deux hommes qui ont conspiré contre lui. Cette

surprise aurait perdu la moitié de ses grâces s'il ne les eût point mandés dès le premier acte, ou si on n'y eût point connu Maxime pour un des chefs de ce grand dessein. Dans *Don Sanche*, le choix que la reine de Castille doit faire d'un mari, et le rappel de celle d'Aragon dans ses états, sont deux choses tout à fait différentes : aussi sont-elles proposées toutes deux au premier acte, et quand on introduit deux sortes d'amours, il ne faut jamais y manquer. Ce premier acte s'appelait prologue du temps d'Aristote, et communément on y faisait l'ouverture du sujet, pour instruire le spectateur de tout ce qui s'était passé avant le commencement de l'action qu'on allait représenter, et de tout ce qu'il fallait qu'il sût pour comprendre ce qu'il allait voir. La manière de donner cette intelligence a changé suivant les temps. Euripide en a usé assez grossièrement, en introduisant, tantôt un dieu dans une machine, par qui les spectateurs recevaient cet éclaircissement, et tantôt un de ses principaux personnages qui les en instruisait lui-même, comme dans son *Iphigénie*, et dans son *Hélène*, où ces deux héroïnes racontent d'abord toute leur histoire, et l'apprennent à l'auditeur, sans avoir aucun acteur avec elles à qui adresser leur discours. Ce n'est pas que je veuille dire que quand un acteur parle seul, il ne puisse instruire l'auditeur de beaucoup de choses ; mais il faut que ce soit par les sentiments d'une passion qui l'agite, et non pas par une simple narration. Le monologue d'Émilie, qui ouvre le théâtre dans *Cinna*, fait assez connaître qu'Auguste a fait mourir son père, et que pour venger sa mort elle engage son amant à conspirer contre lui ; mais c'est par le trouble et la crainte que le péril où elle expose *Cinna* jette dans son âme, que nous en avons la connaissance. Surtout le poète se doit souvenir que quand un acteur est seul sur le théâtre, il est présumé ne faire que s'entretenir en lui-même, et ne parle qu'afin que le spectateur sache de quoi il s'entretient, et à quoi il pense. Ainsi ce serait une faute insupportable si un autre acteur apprenait par là ses secrets. On excuse cela dans une passion si violente, qu'elle force d'éclater, bien qu'on n'aye personne à qui la faire entendre, et je ne le voudrais pas condamner en un autre, mais j'aurais de la peine à me le souffrir. [...]

La consultation d'Auguste au second de *Cinna*, les remords de cet ingrat, ce qu'il en découvre à Émilie, et l'effort que fait Maxime pour persuader à cet objet de son amour caché de s'enfuir avec lui, ne sont que des épisodes ; mais l'avis que fait donner Maxime par Euphorbe à l'empereur, les irrésolutions de ce prince, et les conseils de Livie, sont de l'action principale ; et dans *Héraclius*, ces trois actes ont plus d'action principale que d'épisodes. Ces épisodes sont de deux sortes, et peuvent être composés des actions particulières des principaux acteurs, dont toutefois l'action principale pourrait se passer, ou des intérêts des seconds amants qu'on introduit, et qu'on appelle communément des personnages épisodiques. Les uns et les autres doivent avoir leur fondement dans le premier acte, et être attachés à l'action principale, c'est-à-dire y servir de quelque chose et particulièrement ces personnages épisodiques doivent s'embarrasser si bien avec les premiers, qu'un seul intrigue brouille les uns et les autres. Aristote blâme fort les épisodes détachés, et dit *que les mauvais poètes en font par ignorance, et les bons en faveur des comédiens pour leur donner de l'emploi*. [...]

**Corneille**, *Discours de la tragédie et des moyens de la traiter selon le vraisemblable ou le nécessaire*, 1660 :

Les déplaîsirs et les irrésolutions d'Auguste dans *Cinna* peuvent faire ce dernier effet [purger les passions] par la pitié et la crainte jointes ensemble ; mais, comme je l'ai déjà dit, il n'arrive pas toujours que ceux que nous plaignons soient malheureux par leur faute. Quand ils sont innocents, la pitié que nous en prenons ne produit aucune crainte, et si nous en concevons quelqu'une qui purge nos passions, c'est par le moyen d'une autre personne que de celle qui nous fait pitié, et nous la devons toute à la force de l'exemple. [...]

Il faut placer les actions où il est plus facile et mieux séant qu'elles arrivent, et les faire arriver dans un loisir raisonnable, sans les presser extraordinairement, si la nécessité de les renfermer dans un lieu et dans un jour ne nous y oblige. J'ai déjà fait voir en l'autre discours que pour conserver l'unité de lieu, nous faisons parler souvent des personnes dans une place publique, qui vraisemblablement s'entretiendraient dans une chambre ; et je m'assure que si on racontait dans un roman ce que je fais arriver dans *Le Cid*, dans *Polyeucte*, dans *Pompée*, ou dans *Le menteur*, on lui donnerait un peu plus d'un jour pour l'étendue de sa durée. L'obéissance que nous devons aux règles de l'unité de jour et de lieu nous dispense alors du vraisemblable, bien qu'elle ne nous permette pas l'impossible ; mais nous ne tombons pas toujours dans cette nécessité ; et *La Suivante*, *Cinna*, *Théodore*, et *Nicomède*, n'ont point eu besoin de s'écarter de la vraisemblance à l'égard du temps, comme ces autres poèmes. Cette réduction

de la tragédie au roman est la pierre de touche pour démêler les actions nécessaires d'avec les vraisemblables. [...]

Il n'en va pas ainsi de leur liaison [des actions] qui les fait naître l'une de l'autre : le nécessaire y est à préférer au vraisemblable, non que cette liaison ne doive toujours être vraisemblable, mais parce qu'elle est beaucoup meilleure quand elle est vraisemblable et nécessaire tout ensemble. La raison en est aisée à concevoir. Lorsqu'elle n'est que vraisemblable sans être nécessaire, le poème s'en peut passer, et elle n'y est pas de grande importance ; mais quand elle est vraisemblable et nécessaire, elle devient une partie essentielle du poème, qui ne peut subsister sans elle. Cinna peut nous fournir des exemples de ces deux sortes de liaisons : j'appelle ainsi la manière dont une action est produite par l'autre. Sa conspiration contre Auguste est causée nécessairement par l'amour qu'il a pour Émilie, parce qu'il la veut épouser, et qu'elle ne veut se donner à lui qu'à cette condition. De ces deux actions, l'une est vraie, l'autre est vraisemblable, et leur liaison est nécessaire. La bonté d'Auguste donne des remords et de l'irrésolution à Cinna ; ces remords et cette irrésolution ne sont causés que vraisemblablement par cette bonté, et n'ont qu'une liaison vraisemblable avec elle, parce que Cinna pouvait demeurer dans la fermeté, et arriver à son but, qui est d'épouser Émilie. Il la consulte dans cette irrésolution : cette consultation n'est que vraisemblable, mais elle est un effet nécessaire de son amour, parce que s'il eût rompu la conjuration sans son aveu, il ne fût jamais arrivé à ce but qu'il s'était proposé, et par conséquent voilà une liaison nécessaire entre deux actions vraisemblables, ou si vous l'aimez mieux, une production nécessaire d'une action vraisemblable par une autre pareillement vraisemblable.

[sur la liaison des scènes] Nous y avons tellement accoutumé nos spectateurs, qu'ils ne sauraient plus voir une scène détachée sans la marquer pour un défaut : l'œil et oreille même s'en scandalisent avant que l'esprit y aye pu faire de réflexion. Le quatrième acte de *Cinna* demeure au-dessous des autres par ce manquement, et ce qui n'était point une règle autrefois l'est devenu maintenant par l'assiduité de la pratique. [...]

**Corneille**, *Discours des trois unités*, 1660 :

A quoi j'ajoute un conseil, de s'embarasser le moins qu'il lui est possible des choses arrivées avant l'action qui se présente. Ces narrations importent d'ordinaire, parce qu'elle ne sont pas attendues, et qu'elles gênent l'esprit de l'auditeur, qui est obligé d charger sa mémoire de ce qui s'est fait dix ou douze ans auparavant, pour comprendre ce qu'il voit représenter ; mais celles qui se font des choses qui arrivent et qui passent derrière le théâtre, depuis l'action commencée, font toujours un meilleur effet, parce qu'elles sont attendues avec quelque curiosité, et font partie de cette action qui se représente. Une des raisons qui donnent tant d'illustres suffrages à *Cinna* pour le mettre au-dessus de ce que j'ai fait, c'est qu'il n'y a aucune narration du passé, celle qu'il fait de sa conspiration à Émilie étant plutôt un ornement qui chatouille l'esprit des spectateurs qu'une instruction nécessaire de particularités qu'ils doivent savoir ou imprimer dans leur mémoire pour l'intelligence de la suite. Émilie leur fait assez connaître dans les deux première scènes qu'il conspirait contre Auguste en sa faveur, et quand Cinna lui dirait tout simplement que les conjurés sont prêts au lendemain, il avancerait autant pour l'action que par les cent vers qu'il emploie à lui rendre compte et de ce qu'il leur a dit, et de la même manière dont ils l'ont reçu. Il y a des intrigues qui commencent dès la naissance du héros, comme celui d'*Héraclius*, mais ces grands efforts d'imagination en demandent un extraordinaire à l'attention du spectateur et l'empêchent souvent de prendre un plaisir entier aux premières représentations, tant ils fatiguent. [...]

Je ne serais pas si rigoureux pour les entrées. L'auditeur attend l'acteur, et bien que le théâtre représente la chambre ou la cabinet de celui qui parle, il ne peut toutefois s'y montrer qu'il ne vienne de derrière la tapisserie, et s'il n'est pas toujours aisé de rendre raison de ce qu'il vient de faire en ville avant que de rentrer chez lui, puisque même quelquefois il est vraisemblable qu'il n'en est pas sorti. Je n'ai vu personne se scandaliser de voir Émilie commencer *Cinna* sans dire pourquoi elle vient de sa chambre : elle est présumée y être avant que la pièce commence, et que ce n'est que la commodité de la représentation qui la fait sortir de derrière le théâtre pour y tenir. Ainsi je dispenserais volontiers de cette rigueur toutes les premières scènes de chaque acte, mais non pas les autres, parce qu'un

acteur occupant une fois le théâtre, aucun n'y doit entrer qui n'aye sujet de parler à lui, ou du moins qui n'ait lieu de prendre l'occasion quand elle s'offre. [...]

Ainsi ne nous arrêtons point ni aux douze ni aux vingt-quatre heures, mais resserrons l'action du poème dans le moindre durée qu'il nous sera possible, ainsi que sa représentation ressemble mieux et soit plus parfaite. Ne donnons, s'il se peut, à l'une que les deux heures que l'autre remplit. Je ne crois pas que *Rodogune* en redemande guère davantage, et peut-être qu'elles suffiraient pour *Cinna*. [...]

Je souhaiterais, pour ne point gêner du tout le spectateur, que ce qu'on fait représenter devant lui en deux heures se pût se passer en effet en deux heures, et que ce qu'on lui fait voir sur un théâtre qui ne change point pût s'arrêter dans une chambre ou dans une salle, suivant le choix qu'on en aurait fait ; mais souvent cela est si malaisé, pour ne pas dire impossible, qu'il faut de nécessité trouver quelque élargissement pour le lieu, comme pour le temps. Je l'ai fait voir exact dans *Horace*, dans *Polyeucte* et dans *Pompée* ; mais il faut pour cela ou n'introduire qu'une femme, comme dans *Polyeucte*, ou que les deux qu'on introduit aient tant d'amitié l'une pour l'autre et des intérêts si conjoints qu'elles puissent être toujours ensemble, comme dans l' *Horace*, ou qu'il leur puisse arriver comme dans *Pompée*, où l'empressement de la curiosité naturelle fait sortir de leurs appartements Cléopâtre au second acte et Cornélie, au cinquième, pour aller jusque dans la grande salle du palais du roi au-devant des nouvelles qu'elles attendent. Il n'en va pas de même pour *Rodogune* : Cléopâtre et elle ont des intérêts trop divers pour expliquer leurs plus secrètes pensées en même lieu. Je pourrais en dire ce que j'ai dit dans *Cinna*, où en général tout se passe dans Rome, et en particulier moitié dans le cabinet d'Auguste, et moitié chez Émilie. [...]

Ce n'est pas que je voulusse que le théâtre représentât cette ville toute entière, cela serait un peu trop vaste, mais seulement deux ou trois lieux particuliers enfermés dans l'enclos de ses murailles. Ainsi la scène de *Cinna* ne sort point de Rome, et est tantôt l'appartement d'Auguste dans son palais, et tantôt la maison d'Émilie. [...] Pour rectifier en quelque façon cette duplicité de lieu quand elle est inévitable, je voudrais qu'on fit deux choses : l'une, que jamais on ne changeât dans un même acte, mais seulement de l'un à l'autre, comme il se fait dans les trois premiers de *Cinna* ; l'autre, que ces deux lieux n'eussent point besoin de diverses décorations, et qu'aucun des deux ne fût jamais nommé, mais seulement le lieu général où tous les deux sont compris, comme Paris, Rome, Lyon, Constantinople, etc.

**D'Aubignac**, *La Pratique du théâtre*, 1657, II, 7, « De l'étendue de l'action théâtrale », éd. 2001, p. 188 : Le poète ne doit point craindre de gêner son ouvrage pour en resserrer ainsi les intrigues dans un petit espace de temps ; car au contraire c'est ce qui le rendra plus agréable et plus merveilleux ; c'est ce qui lui donnera moyen d'introduire sur son théâtre des surprises extraordinaires, et des passions qu'il pourra bien conduire aussi loin qu'il le jugera convenable. [Qu'il considère bien l'*Horace*, le *Cinna*, le *Polyeucte*, le *Nicomède*, et toutes les dernières pièces de M. Corneille, et je m'assure qu'il en demeurera d'accord.]

**D'Aubignac**, *La Pratique du théâtre*, 1657, III, 5, « Des actes », p. 339 : [Que *Cinna* ait résolu la mort d'Auguste, et qu'il ait fait entrer plusieurs de ses amis dans son dessin, cela est de la constitution de la fable ; mais qu'il vienne en faire le rapport à Émilie et qu'il y conte même les paroles dont il s'était servi pour émouvoir les conjurés, cela est de la composition de la tragédie, ou disposition des actes ; car, sans rien changer dans le fond du sujet, on pourrait faire raconter toute cette conjuration par un autre que par *Cinna*, et à une autre personne qu'à Émilie ; mais cette narration n'aurait pas le même éclat ni le même effet ; et c'est en quoi Monsieur Corneille est excellent ; car il insère à propos, dans l'arrangement des actes et des scènes, des incidents dont il tire des passions toutes brillantes, que, sans changer rien au sujet, d'autres mettraient dans des lieux où ils ne produiraient aucune beauté considérable.]

**D'Aubignac**, *La Pratique du théâtre*, 1657, IV, 2, « Des discours en général », p. 407 : Ce poème est nommé *drama*, c'est-à-dire *action* et non pas  *récit* ; ceux qui le représentent se nomment *acteurs*, et non pas *orateurs* ; ceux-là même qui s'y trouvent présents s'appellent *spectateurs*, ou *regardants*, et non pas

*auditeurs* ; enfin le lieu qui sert à ces représentations, est dit *théâtre*, et non pas *auditoire*, c'est-à-dire, *un lieu où on regarde ce qui s'y fait*, et non pas, *où l'on écoute ce qui s'y dit*. Aussi est-il vrai que les discours qui s'y font doivent être comme des actions de ceux qu'on y fait paraître ; car là, *parler*, c'est *agir*, ce qu'on dit pour lors n'étant pas des récits inventés par le poète pour faire montre de son éloquence. Et de fait la narration de la mort d'Hippolyte chez Sénèque, est l'action d'un homme effrayé d'un monstre qu'il a vu sortir de la mer, et de la funeste aventure de ce prince. [Les plaintes d'Émilie de Monsieur Corneille, sont l'action d'une fille dont l'esprit, agité du désir de la vengeance et d'un grand amour, s'emporte à des irrésolutions et des mouvements si divers. Et quand Chimène parle à son roi, c'est l'action d'une fille affligée qui demande justice.]

**D'Aubignac**, *La Pratique du théâtre*, 1657, IV, 3, « Des narrations », p. 426 : Je ne puis approuver que dans la salle d'un palais, où apparemment il y a toujours des gens qui vont et qui viennent, on fasse une longue narration d'aventures secrètes et qui ne pourraient être découvertes sans grand péril ; d'où vient que je n'ai jamais pu bien concevoir comment Monsieur Corneille peut faire qu'en un même lieu Cinna conte à Émilie tout l'ordre et toutes les circonstances d'une grande conspiration contre Auguste, et qu'Auguste y tienne un conseil de confiance avec ses deux favoris ; car si c'est un lieu public, comme il semble, puisque Auguste en fait retirer les autres courtisans, quelle apparence que Cinna vienne y faire visite à Émilie avec un entretien de cent trente vers et un récit de choses si périlleuses, qui pouvaient être entendues de ceux de la cour qui passaient en ce lieu ? Et si c'est un lieu particulier, par exemple le cabinet de l'empereur, qui en fait retirer ceux qu'il ne veut pas rendre participants de son secret, comment est-il vraisemblable que Cinna y soit venu faire ce discours à Émilie ? et moins encore qu'Émilie y fasse des plaintes enragées contre l'Empereur ? Voilà ma difficulté que Monsieur Corneille résoudra quand il lui plaira.

**D'Aubignac**, *La Pratique du théâtre*, 1657, IV, 4, « Des délibérations », p. 433 : [Celle d'Auguste semble nécessairement introduite après qu'on a vu la conjuration formée par Cinna contre lui, afin que le spectateur connût la bonté de ce prince, et la fureur de ce perfide ; et tout ce qui se passe ensuite entre Émilie, Cinna et Maxime avec les incertitudes de leurs esprits, prend toute sa force du conseil que Cinna avait donné lui-même à Auguste. [...] Les spectateurs étant informés de la haine d'Émilie, de l'amour de Cinna, et de la conspiration faite contre l'Empereur, sont fort surpris quand ils voient qu'Auguste consulte sur une si grande matière deux traîtres comme ses deux confidents ; on veut savoir ce qu'ils pourront dire, quel parti ils prendront, et comment ils s'en démèleront ; on les regarde comme des acteurs importants et non comme des conseillers peu nécessaires : de sorte que tout ce qu'ils disent et tout ce qu'ils font est écouté patiemment et curieusement examiné. Et quand on voit ces deux traîtres chargés de nouveaux bienfaits de l'Empereur, les avis qu'ils lui ont donnés reviennent à l'esprit des spectateurs, et leur font croire que la trahison ne s'exécutera point ; ce qu'ils se persuadent encore mieux quand ils voient Maxime et Cinna un peu douteux en leur dessein ; et quand ils les voient persévérer, ils ne savent plus quel événement attendre de cette intrigue. Si bien que cette délibération est soutenue par les intérêts de ceux qui parlent, et soutient elle-même la meilleure partie des affaires du théâtre.]

**Saint-Évremond**, *Dissertation sur la tragédie de Racine intitulée : Alexandre le Grand*, 1666 et 1668

Rejeter l'amour de nos tragédies, comme indigne des héros, c'est ôter ce qui nous fait tenir à eux, par un secret rapport, par je ne sais quelle liaison qui demeure encore entre leurs âmes et les nôtres ; mais pour les vouloir ramener à nous par ce sentiment commun, ne les faisons pas descendre au-dessous d'eux, ne ruinons pas ce qu'ils ont au-dessus des hommes. [...] En effet, c'est un spectacle indigne de voir le courage d'un héros amolli par des soupirs et des larmes ; et, s'il méprise fièrement les pleurs d'une belle personne qui l'aime, il fait moins paroître la fermeté de son cœur que la dureté de son âme. Pour éviter cet inconvénient-là, Corneille n'a pas moins d'égard au caractère des femmes illustres qu'à celui de ses héros. Émilie anime Cinna à l'exécution de leur dessein, et va dans son cœur ruiner tous les mouvements qui s'opposent à la mort d'Auguste. Cléopâtre a de la passion pour César, et met tout en usage pour sauver Pompée : elle seroit indigne de César, si elle ne s'oppose à la lâcheté de son frère ; et César indigne d'elle, s'il est capable d'approuver cette infamie. Dircé, dans l'ŒDIPÉ,

conteste de grandeur de courage avec Thésée, tournant sur soi l'explication funeste de l'oracle, qu'il vouloit s'appliquer pour l'amour d'elle.

**Saint-Évremond**, *Défense de quelques pièces de théâtre de M. Corneille*, 1677 :

*À madame la duchesse Mazarin.*

Suspendez votre jugement, Madame ; Émilie n'est pas fort coupable d'avoir exposé Cinna aux dangers d'une conspiration. Ne la condamnez pas, de peur de vous condamner vous-même : c'est par vos propres sentiments que je veux défendre les siens ; c'est par Hortense que je prétends justifier Émilie.

Émilie avoit vu la proscription de sa famille ; elle avoit vu massacrer son père, et, ce qui étoit plus insupportable à une Romaine, elle voyoit la république assujettie par Auguste. Le désir de la vengeance et le dessein de rétablir la liberté lui firent chercher des amis, à qui les mêmes outrages pussent inspirer les mêmes sentiments, et que les mêmes sentiments pussent unir pour perdre un usurpateur. Cinna, neveu de Pompée, et le seul reste de cette grande maison, qui avoit péri pour la république, joignit ses ressentiments à ceux d'Émilie ; et tous deux venant à s'animer par le souvenir des injures, autant que par l'intérêt du public, formèrent ensemble le dessein hardi de cette illustre et célèbre conspiration.

Dans les conférences qu'il fallut avoir pour conduire cette affaire, les cœurs s'unirent aussi bien que les esprits ; mais ce ne fut que pour animer davantage la conspiration ; et jamais Émilie ne se promit à Cinna, qu'à condition qu'il se donneroit tout entier à leur entreprise. Ils conspirèrent donc, avant que de s'aimer ; et leur passion, qui mêla ses inquiétudes et ses craintes à celles qui suivent toujours les conjurations, demeura soumise au désir de la vengeance, et à l'amour de la liberté.

Comme leur dessein étoit sur le point de s'exécuter, Cinna, se laissant toucher à la confiance, et aux bienfaits d'Auguste, fit voir à Émilie une âme sujette aux remords, et toute prête à changer de résolution ; mais Émilie, plus Romaine que Cinna, lui reprocha sa foiblesse, et demeura plus fortement attachée à son dessein que jamais. Ce fut là qu'elle dit des injures à son amant ; ce fut là qu'elle imposa des conditions que vous n'avez pu souffrir, et que vous approuverez, Madame, quand vous vous serez mieux consultée. Le désir de la vengeance fut la première passion d'Émilie : le dessein de rétablir la république se joignit au désir de la vengeance ; l'amour fut un effet de la conspiration, et il entra dans l'âme des conspirateurs, plus pour y servir que pour y régner.

*Joignons à la douceur de venger nos parents,*

*La gloire qu'on remporte à punir les tyrans ;*

*Et faisons publier par toute l'Italie :*

*La liberté de Rome est l'œuvre d'Émilie.*

*On a touché son âme, et son cœur s'est épris ;*

*Mais elle n'a donné son amour qu'à ce prix.*

Vous êtes née à Rome, Madame, et vous y avez reçu l'âme des Porcies et des Arries, au lieu que les autres qu'on y voit naître n'y prennent que le génie des Italiens. Avec cette âme toute grande, toute romaine, si vous viviez aujourd'hui dans une république qu'on opprimât ; si vos parents y étoient proscrits, votre maison désolée, et, ce qui est le plus odieux à une personne libre, si votre égal étoit devenu votre maître ; ce couteau que vous avez acheté pour vous tuer, quand vous verrez la ruine de votre patrie ; ce couteau ne seroit-il pas essayé contre le tyran, avant que d'être employé contre vous-même ? Vous conspireriez sans doute ; et un misérable amant qui voudroit vous inspirer la foiblesse d'un repentir, seroit traité plus durement par Hortense, que Cinna ne le fut par Émilie.

Je m'imagine que nous vivons dans une même république, dont un citoyen ambitieux opprime la liberté. En cet état déplorable, je vous offrirais un vieux Cinna, qui feroit peu d'impression sur votre cœur ; mais, quand vous lui auriez ordonné de punir le tyran, il ne reviendrait pas vous trouver avec des remords, avec cette vertu apparente qui cache des mouvements de crainte, et des sentiments d'intérêt. Il recevrait la confiance et les bienfaits du nouvel Auguste, comme des outrages ; les périls ne feroient que l'animer à vous servir ; il se porteroit enfin si généreusement à l'exécution de l'entreprise, que vous le plaindriez mort, pour avoir obéi à vos ordres, ou le loueriez vivant, après les avoir exécutés.

**Voltaire**, *Remarques sur Cinna*, 1761

SCENE I, 1

*Impatients désirs d'une illustre vengeance.* Plusieurs actrices ont supprimé ce monologue dans les représentations. Le public même paraissait souhaiter ce retranchement. On y trouvait de l'amplification. Ceux qui fréquentent les spectacles disaient qu'Émilie ne devait pas ainsi se parler à elle-même, se faire des objections et y répondre, que c'était une déclamation de rhétorique, que les mêmes choses qui seraient très convenables quand on parle à sa confidente, sont très déplacées quand on s'entretient toute seule avec soi-même; qu'enfin la longueur de ce monologue y jetait de la froideur, et qu'on doit toujours supprimer ce qui n'est pas nécessaire. Cependant, j'étais si touché des beautés répandues dans cette première scène que j'engageai l'actrice qui jouait Émilie à la remettre au théâtre; et elle fut très bien reçue. Quand il se trouve des acteurs capables de jouer *Cinna*, on retranche assez communément ce monologue. Le public a perdu le goût de ces déclamations; celle-ci n'est pas nécessaire à la pièce. Mais n'a-t-elle pas de grandes beautés ?

SCENE I, 4

*Seigneur, César vous mande, et Maxime avec vous.* L'intrigue est nouée dès le premier acte; le plus grand intérêt, et le plus grand péril s'y manifestent. C'est un coup de théâtre.

Remarquez que l'on s'intéresse d'abord beaucoup au succès de la conspiration de Cinna et d'Émilie, 1. parce que c'est une conspiration; 2. parce que l'amant que et la maîtresse sont en danger; 3. parce que Cinna a peint Auguste avec toutes les couleurs que les proscriptions méritent, et que dans son récit il a rendu Auguste exécration; 4. parce qu'il n'y a point de spectateur qui ne prenne dans son cœur le parti de la liberté. Il est important de faire voir que, dans ce premier acte, Cinna et Émilie s'emparent de tout l'intérêt. On tremble qu'ils ne soient découverts. Vous verrez qu'ensuite cet intérêt change, et vous jugerez si c'est un défaut ou non.

SCENE II, 1

C'est une chose admirable sans doute d'avoir supposé cette délibération d'Auguste, avec ceux mêmes qui viennent de faire serment de l'assassiner. Sans cela, cette scène serait plutôt un beau morceau de déclamation, qu'une belle scène de tragédie. Cet empire absolu, ce pouvoir souverain, la terre et l'onde, tout le monde, et cet illustre rang sont une redondance, un pléonasme, une petite faute. Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie sur l'éloquence*, dit: « Il me semble qu'on a donné souvent aux Romains un discours trop fastueux; je ne trouve point de proportion entre l'emphase avec laquelle Auguste parle dans la tragédie de Cinna, et la modeste simplicité avec laquelle Suétone le dépeint ». Il est vrai; mais ne faut-il pas quelque chose de plus relevé sur le théâtre que dans Suétone? Il y a un milieu à garder entre l'enflure et la simplicité. Il faut avouer que Corneille a quelquefois passé les bornes.

Lorsqu'Auguste examinait, avec Agrippa et avec Mécène, s'il devait conserver ou abdiquer sa puissance, c'était dans des occasions critiques qui amenaient naturellement cette délibération, c'était dans l'intimité de la conversation, c'était dans des effusions de cœur. Peut-être cette scène eût-elle été plus vraisemblable, plus théâtrale, plus intéressante, si Auguste avait commencé par traiter Cinna et Maxime avec amitié, s'il leur avait parlé de son abdication comme d'une idée qui leur était déjà connue; alors la scène ne paraîtrait plus amenée comme par force, uniquement pour faire un contraste avec la conspiration. Mais malgré toutes ces observations, ce morceau sera toujours un chef-d'œuvre par la beauté des vers, par les détails, par la force du raisonnement, et par l'intérêt même qui doit en résulter; car est-il rien de plus intéressant que de voir Auguste rendre ses propres assassins arbitres de sa destinée ? Il serait mieux, j'en conviens, que cette scène eût pu être préparée; mais le fond est toujours le même, et les beautés de détail, qui seules peuvent faire les succès des poètes, sont d'un genre sublime.

SCENE V, 2

*Votre Émilie en est, seigneur, et la voici.* Les acteurs ont été obligés de retrancher Livie, qui venait faire ici le personnage d'un exempt, et qui ne disait que ces deux vers. On les fait prononcer par Émilie; mais ils lui sont peu convenables; elle ne doit pas dire à Auguste: votre Émilie; ce mot la condamne si elle vient s'accuser elle-même; il faut qu'elle débute en disant: Je viens mourir avec Cinna.